

VISION 2030

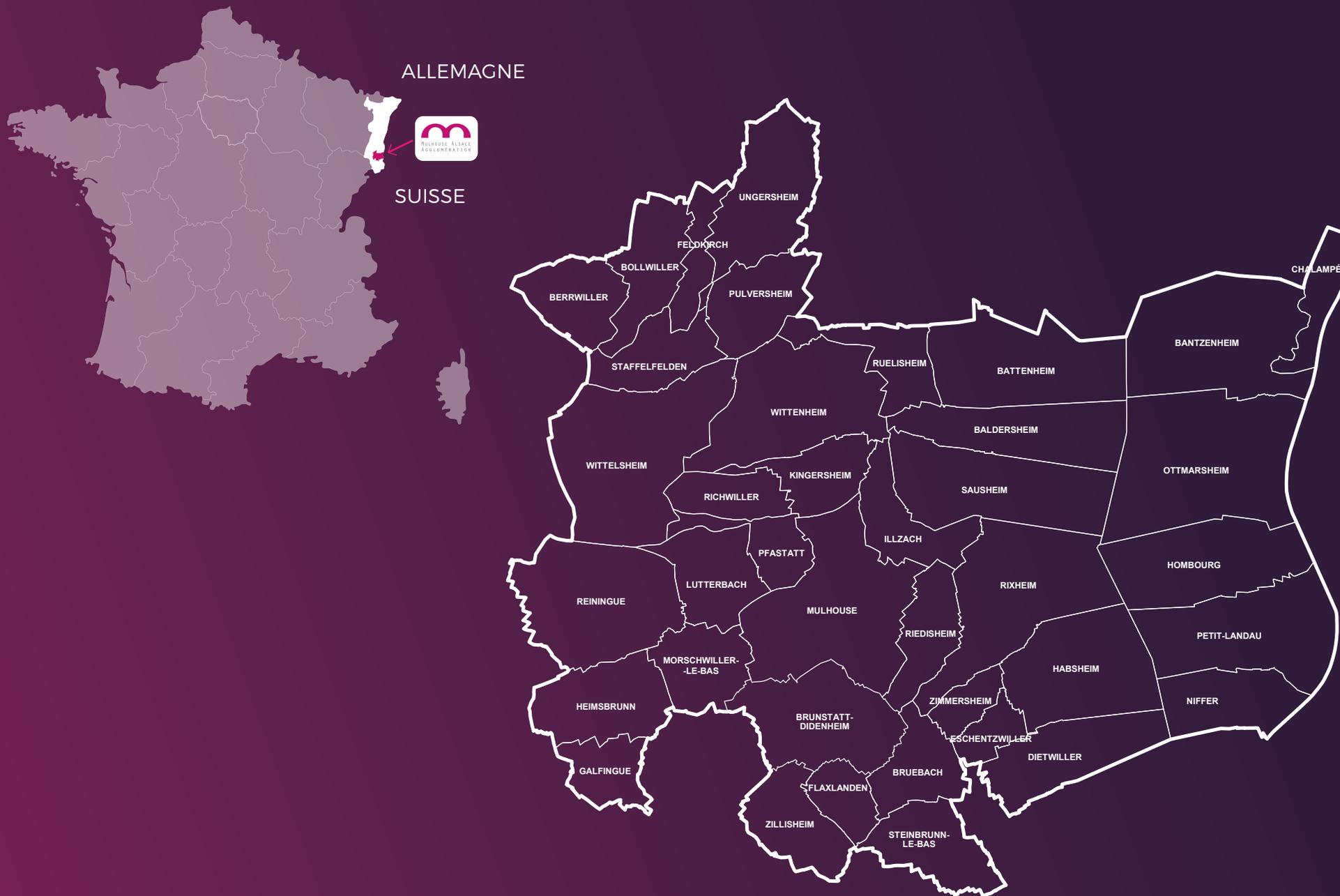
m2A

TERRITOIRE DE TOUS LES POSSIBLES



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

VISION 2030
PROJET DE TERRITOIRE
m2A



SOMMAIRE

I. POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?	9
AVANT-PROPOS	11
A. EDITO	13
B. RETOUR SUR LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE	15
1) Projet de Territoire : de quoi parle-t-on ?	15
2) Une méthode d'élaboration en 5 étapes	15
3) La démarche en quelques chiffres	22
4) Le calendrier	23
II. NOTRE TERRITOIRE EN QUELQUES MOTS	25
A. CHIFFRES CLES	26
B. NOTRE AGGLOMERATION, UN TERRITOIRE SINGULIER	28
III. NOTRE VISION POUR 2030	39
A. 1 TERRITOIRE, 6 VALEURS	40
B. LES 4 AMBITIONS POUR NOTRE TERRITOIRE	43
1) Ambition 1 : Un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique [9 enjeux]	55
2) Ambition 2 : Un territoire d'accueil dynamique [7 enjeux]	69
3) Ambition 3 : Un territoire solidaire au service de tous ses habitants [4 enjeux]	85
4) Ambition 4 : Un territoire d'équilibre et de coopération [8 enjeux]	95
IV. ET APRES ?	111
LE PILOTAGE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL POUR LE DEPLOIEMENT ET L'EVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE	112
V. ANNEXE : LE PLAN D'ACTION OPERATIONNEL POUR LE DEPLOIEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE	115

I. POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

AVANT-PROPOS

Mulhouse Alsace Agglomération - m2A est le territoire de tous les possibles, fort d'une culture partenariale unique où chaque acteur compte et où chaque voix est entendue.

Le Projet de Territoire présenté dans ce document est ainsi le fruit d'un travail collaboratif rigoureux de plus d'un an, d'échanges constructifs, de partages d'expériences et de connaissances multiples entre toutes les forces vives du territoire : élus et agents de notre agglomération, citoyens, acteurs du monde économique, culturel, sportif et associatif..

Ce projet, « Vision 2030 », porte en son nom toute l'ambition d'un territoire qui souhaite aujourd'hui affirmer son attractivité à l'échelle européenne.

Car, oui, notre territoire rayonne et nous devons l'affirmer collectivement haut et fort, dans toutes nos actions ! Il rayonne par sa position géographique, au cœur de l'Europe, par ses infrastructures, par ses services, par sa dynamique économique et sa capacité à innover, par sa grande qualité d'accueil et par sa diversité patrimoniale et environnementale.

Notre territoire est aussi riche de son passé industriel, technologique et scientifique, partie intégrante de l'ADN de m2A. Et à l'heure des nouvelles énergies, de la « *blue industry* », de la numérisation, de la robotisation et de l'intelligence artificielle, notre culture de l'innovation technique et scientifique est plus que jamais une marque de fabrique puissante de notre territoire, et un élément d'identification et de différenciation fort pour toute notre agglomération.

Alors, osons et retrouvons l'état d'esprit des pionniers industriels de notre territoire ! **Soyons créatifs, novateurs et faisons bouger les lignes !** Cette philosophie correspond bien aux valeurs de m2A et permettra de porter haut les grandes ambitions présentées dans ce projet et qui vont façonner notre agglomération pour les générations futures.

L'avenir de notre territoire est entre nos mains. C'est unis que nous réussirons !

ÉDITO



Fabian JORDAN
Président de Mulhouse Alsace
Agglomération



Riche de ses 39 communes, notre agglomération se trouve aujourd'hui à une étape importante de son histoire et de son développement. Porteurs de valeurs fédératrices et partagées, ambitieux dans nos orientations, bénéficiant de compétences au plus près du quotidien de nos 280 000 habitants, nous nous projetons dans l'avenir à travers notre nouveau Projet de Territoire : **un projet puissant et novateur, et qui offre une vision claire à l'horizon 2030 !**

Forts d'un pacte de gouvernance volontaire, nous avons su collectivement mener un travail dense aboutissant à ce Projet de Territoire qui traduit ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous serons demain. Il ne s'appuie pas uniquement sur une liste d'actions « techniques », il s'appuie sur des valeurs fédératrices et partagées : **l'innovation, l'excellence, l'exemplarité, l'audace, la proximité et la solidarité**. Ce sont ces six valeurs fondatrices qui nous rassemblent autour de quatre grandes ambitions qui porteront nos politiques au service de nos habitants, de nos entreprises et bien évidemment des générations futures.

Quatre grandes ambitions comme quatre gouvernails pour donner une direction forte et guider nos politiques à l'horizon 2030. Alors, ensemble, faisons de notre territoire, celui d'une **nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique**. Ensemble, captions les pionniers et les créateurs, et fédérons les énergies positives pour faire de notre territoire une véritable **terre d'accueil** pour les audacieux et les talents de demain. Ensemble, développons des services publics de haute qualité pour faire de notre territoire celui de la **solidarité au service de tous**. Et ensemble, à l'heure des grandes transformations de notre société, jouons la carte de l'unité, de l'entraide et du partage pour bâtir un grand **territoire d'équilibre et de coopération**.

« *Vision 2030* » nous projette sur les dix prochaines années, voire au-delà au vu de la densité et de la haute tenue des actions proposées ; des actions dont le succès repose sur le binôme « Élu-Agent » ; un binôme dont la solidité et l'esprit de responsabilité nous permettront d'atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels fixés par ce Projet de Territoire, fédérateur et résolument novateur, en associant nos nombreux partenaires et les citoyens.

Faire ensemble pour mieux avancer ensemble, tel est notre credo, et notre leitmotiv, pour faire de m2A, le territoire de tous les possibles !





B. RETOUR SUR LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE



1. Projet de Territoire : de quoi parle-t-on ?

Le Projet de Territoire est fondé sur une réflexion reposant sur un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire. Fruit de travaux concertés, ce document de référence a été élaboré à travers un exercice de prospective et nous projette à horizon 2030. Ainsi, l'ensemble des contributeurs ont participé à l'élaboration de cette feuille de route pour les 9 prochaines années. Il en résulte, à partir de nos valeurs partagées et pour chacune de nos ambitions, les principaux enjeux identifiés, les leviers d'actions à mobiliser et les projets opérationnels à engager.

2. Une méthode d'élaboration en 5 étapes

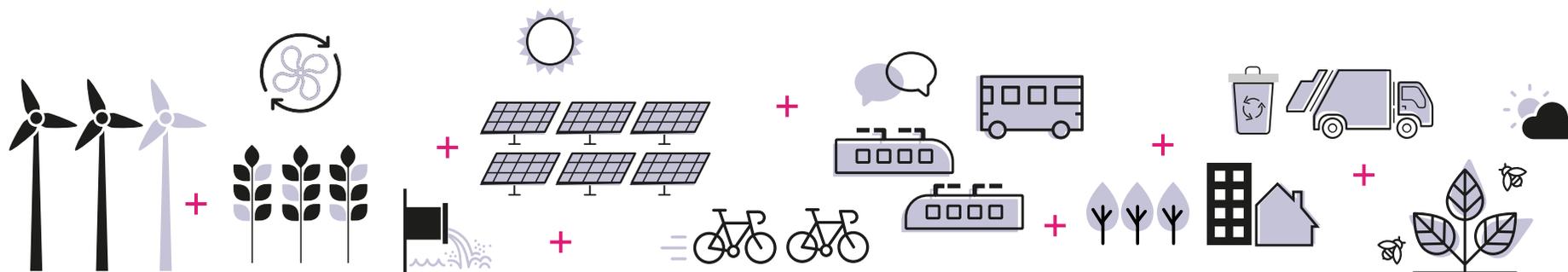
Tout au long de la démarche, les élus du territoire, les membres du Conseil de Développement, les partenaires institutionnels et acteurs socio-économiques ont été associés afin de co-construire le Projet de Territoire. Cinq étapes ont rythmé la démarche :



Une démarche de co-construction avec les élus du territoire

ÉTAPE #1

ANALYSE DE L'EXISTANT



Cette première étape a eu pour objectif **l'analyse des politiques et dispositifs existants**, qui ont été pris en compte dans le Projet de Territoire. Celui-ci doit être une référence pour les documents cadres de l'agglomération (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi, Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT, Plan Climat Air Énergie Territorial - PCAET...), ces derniers constituant une déclinaison thématique du Projet de Territoire. Une analyse des lignes directrices, engagements pris et plans d'actions au cours des dix dernières années a été réalisée. Dans ce cadre, près d'une trentaine de documents ont été inventoriés et analysés dans tous les domaines, mettant en évidence les enjeux transversaux pour le territoire.

En parallèle, une analyse comparative des démarches d'élaboration des projets de territoire d'intercommunalités similaires a été réalisée.

Les conclusions de ces travaux ont révélé des actions fortes en matière d'attractivité, de développement durable, mais aussi un positionnement très net de notre agglomération comme leader du Sud Alsace. Deux mots qui décrivent les engagements pris ces dernières années : transition et ambition. Sur cette base, il est apparu nécessaire de consacrer cette nouvelle décennie à l'affirmation des ambitions portées au niveau communautaire.

ÉTAPE #2

FORMALISATION DES FEUILLES DE ROUTE PAR DÉLÉGATION, STABILISATION DES 4 AMBITIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

Afin d'identifier les valeurs partagées et les objectifs des élus communautaires, 3 séminaires des Vice-Présidents ont été dédiés au Projet de Territoire suite à l'élection de juillet 2020 :

- **Séminaire du 17 septembre 2020 :**
Définition des valeurs partagées et des attentes pour le Projet de Territoire
- **Séminaire du 9 janvier 2021 :**
Priorisation des thématiques et présentation des feuilles de route à porter dans le Projet de Territoire au regard de la prospective financière de la collectivité, et de la recherche de financement
- **Séminaire du 29 juin 2021 :**
Stabilisation des 4 ambitions retenues pour le Projet de Territoire, et des enjeux associés, au regard des feuilles de route formalisées par les élus communautaires sur chaque délégation entre octobre 2020 et mars 2021

Tout au long de la démarche, des présentations en Conférence des Maires ont permis d'informer les maires de l'état d'avancement des travaux et de recueillir les avis des communes membres sur les ambitions portées au niveau communautaire.

Enfin, **le séminaire du 27 août 2021 a mobilisé plus de 100 élus communautaires** qui se sont appropriés la démarche et ont contribué au Projet de Territoire grâce à 15 ateliers thématiques.



Séminaire des élus m2A du 27 août 2021

ÉTAPE #3

CONTRIBUTION DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Les travaux ont été mis en perspective au regard des contributions des acteurs socio-économiques et du Conseil de Développement.

Les acteurs socio-économiques du territoire ont contribué aux réflexions au travers d'entretiens et de contributions écrites. La sélection des acteurs socio-économiques a permis de couvrir l'ensemble des compétences de l'agglomération. Ils se sont exprimés sur leur perception des enjeux, actuels et à venir pour le territoire, sur les potentiels de développement identifiés et leurs attentes concernant l'action de l'agglomération pour y répondre.

Dans le cadre des réflexions autour de notre Projet de Territoire, un groupe de travail a par ailleurs été constitué au niveau du Conseil de Développement. Les membres ont ainsi participé à deux ateliers de travail sur le sujet de la participation citoyenne, dans le cadre des réflexions autour de l'Ambition 4 - Un territoire d'équilibre et de coopération.

- Lors du premier atelier, et sur la base des résultats d'une enquête à destination de l'ensemble des membres du Conseil de Développement, les participants ont stabilisé un diagnostic en matière de participation citoyenne sur le territoire (ce qui fonctionne, ce qui est moins bien, ce qui est difficile) et imaginé de manière prospective à quoi pourrait ressembler la participation citoyenne en 2030.
- Ce premier atelier a fait ressortir l'importance d'accroître de manière générale l'implication des citoyens sur le territoire, mais également de mettre en œuvre des actions que pourrait proposer et concevoir le Conseil de Développement lui-même dans cet objectif d'augmentation de la participation citoyenne. Aussi, lors du deuxième atelier, les membres du Conseil de Développement ont, au travers de deux groupes de travail, formalisé des propositions pour le Projet de territoire sur ces deux questions.

FOCUS CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Instance de démocratie participative, prévue par la loi au niveau intercommunal, c'est un lieu de réflexion prospective et transversale en amont des décisions publiques.

Le Conseil de Développement est un laboratoire d'idées, un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun. Il fait partie intégrante des instances de gouvernance de notre agglomération, comme prévu dans notre pacte de gouvernance.

Conseil de développement sur le thème des mobilités

ÉTAPE #4

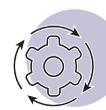
ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS

À partir du mois de février 2021, les directions et services de l'agglomération ont entamé la déclinaison stratégique et opérationnelle des 4 ambitions et 28 enjeux formalisés par les élus communautaires.

Ces travaux ont permis d'identifier :

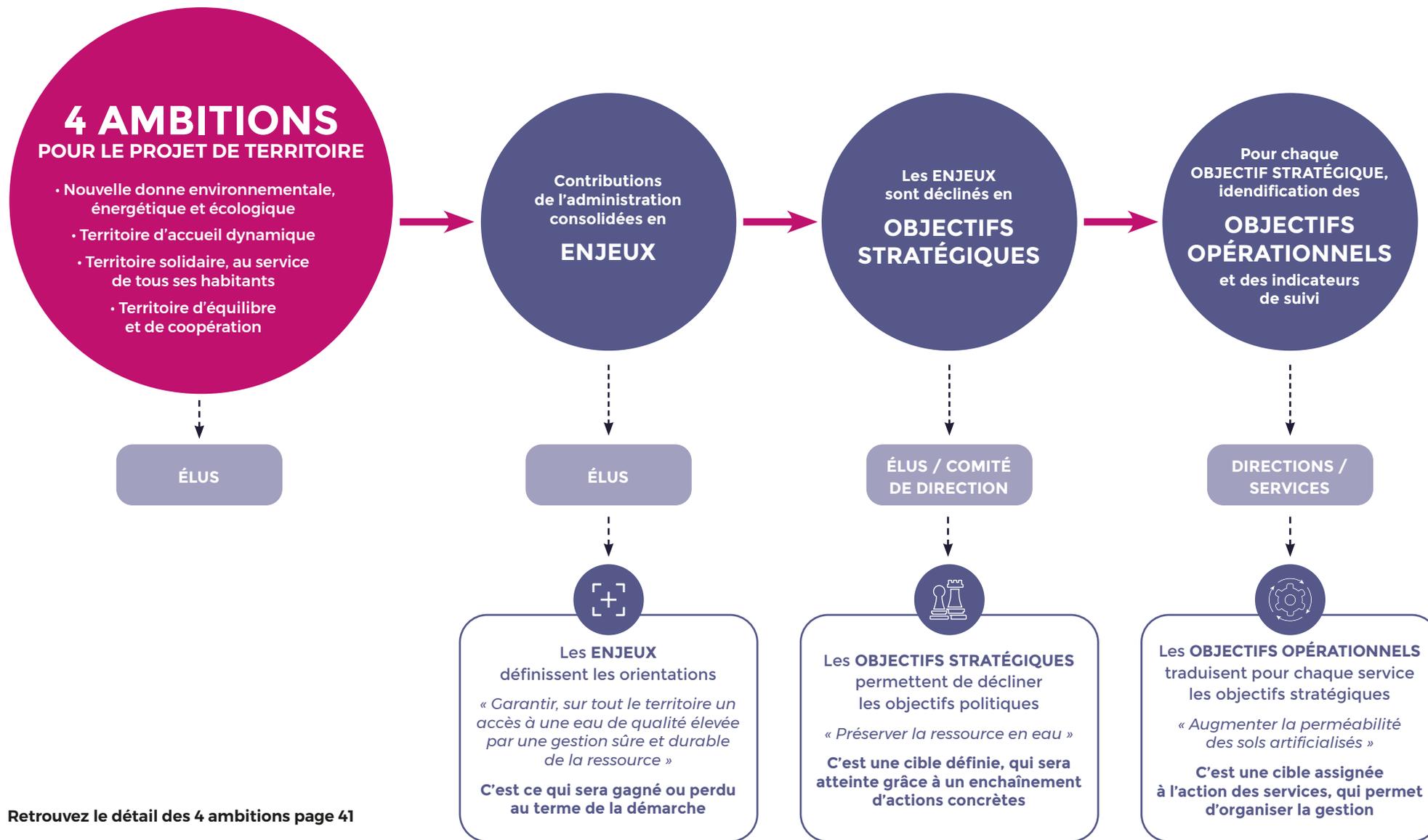
28 
enjeux **pour le territoire**

106 
objectifs **stratégiques**

275 
objectifs **opérationnels**

Pour l'ensemble des objectifs, **un outil de pilotage a été développé** permettant le suivi du déploiement du Projet de Territoire.

Ces objectifs évolueront et l'outil de pilotage développé permettra de faire vivre le Projet de Territoire et de l'adapter au fil du temps.



Retrouvez le détail des 4 ambitions page 41

ÉTAPE #5

FORMALISER, ADOPTER ET PUBLIER LE PROJET DE TERRITOIRE

Cette dernière étape a mobilisé les ressources de l'agglomération pour la rédaction du Projet de Territoire.

Par ailleurs, la Planification Pluriannuelle d'Investissement (PPI) a été élaborée à l'aune des orientations du Projet de Territoire et constituera donc la feuille de routes des moyens importants qui seront engagés par notre agglomération afin de soutenir nos ambitions.

Le Conseil Communautaire du 22 novembre 2021 s'est réuni pour adopter le Projet de Territoire et la PPI.

3. La démarche en quelques chiffres

12 

mois de **travaux de concertation** et de **co-construction**

50 ^{aine} 

de **rencontres** avec les partenaires externes et les communes

3 

séminaires des Vice-Présidents

275 

objectifs opérationnels identifiés pour mettre en œuvre la **vision communautaire**



3 **présentations** en Bureau

1 

séminaire ouvert aux élus communautaires

2 

ateliers du travail du Conseil de Développement

1 

collégiale des DGS et secrétaires de mairie des communes membres

4 

présentations en Conférence des Maires

6 

conférences territoriales des Maires

Une PPI de **363** millions d'euros pour réaliser ces ambitions dont **42% au titre de la transition climatique**

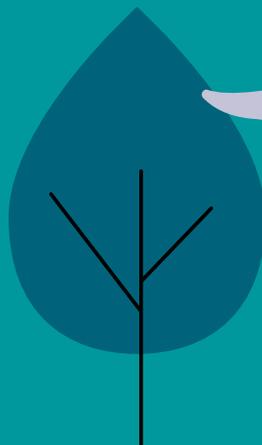
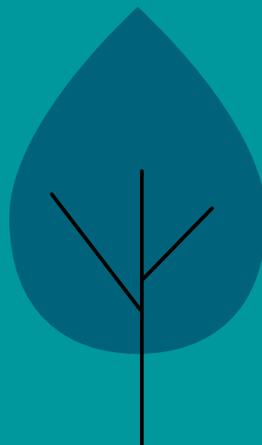
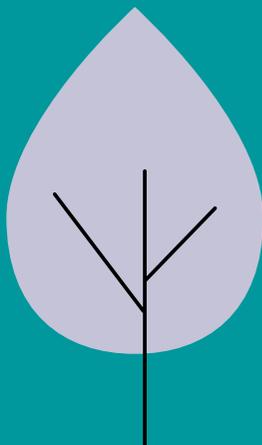


4. Le calendrier

- Analyse de l'existant : juillet 2020 à septembre 2020
- Définition et validation des axes du Projet de Territoire : septembre 2020 à avril 2021
- Élaboration du plan d'action opérationnel : avril 2021 à juin 2021
- Contributions des acteurs socio-économiques et du Conseil de Développement : avril 2021 à juillet 2021
- Priorisation et validation des axes prioritaires et des enjeux : juillet 2021
- Élaboration de la PPI en parallèle d'octobre 2020 à octobre 2021
- Rédaction et adoption du Projet de Territoire : septembre 2021 à novembre

II. NOTRE TERRITOIRE EN QUELQUES MOTS

A. CHIFFRES CLÉS



DÉMOGRAPHIE

- **280 000** habitants
- **3°** agglomération du Grand-Est
- **+ de 10 000** étudiants

GÉOGRAPHIE

- **39** communes
- **439,16** km²
- **6** communes frontalières avec l'Allemagne

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

- **2100** espèces animales
- **1000** espèces floristiques
- **Baisse de 14%** de la consommation d'énergie finale entre 2005 et 2018
- **Baisse de 42%** des émissions de GES entre 2005 et 2018

ÉCONOMIE

- Part des emplois dans le secteur tertiaire : **75% contre 70%** pour la moyenne régionale
- **108 000** emplois dont 15 000 emplois industriels (2016)
- **52** zones d'activités économiques
- **18 000** entreprises
- **9,1%** de chômage sur le bassin d'emploi mulhousien



SERVICES

- **1 600** agents communautaires au service de la population et des entreprises
- **102** sites périscolaires,
- **4** facultés, **2** écoles d'ingénieurs, **2** instituts universitaires
- **1** centre sportif d'excellence labellisé « Grand INSEP »
- **17** équipements sportifs labellisés CPJ sur le territoire
- **8** piscines : 1 m² de bassin aquatique pour 28 habitants contre 1 pour 40 à l'échelle nationale

INFRASTRUCTURES

- **13** gares ferroviaires
- **693** km d'itinéraires cyclables inscrits au Schéma Directeur cyclable
- Première collectivité alsacienne dotée du Label Territoire Vélo
- **3^e** port fluvial français

CULTURE, TOURISME ET LOISIRS

- **24** bibliothèques /médiathèques/bibliobus
- **39** centres culturels
- **12** instituts de formation artistique
- **11** musées, **1^{er}** pôle des musées techniques d'Europe
- **1** parc zoologique et botanique
- **51** salles de spectacle
- **2,2** millions de nuitées dont **943 071** nuitées marchandes
- **4 400** emplois directs et indirects

B. m2A, UN TERRITOIRE SINGULIER

UN TERRITOIRE INDUSTRIEL



Ancien centre régional d'industrie et du coton, notamment grâce à la Société Industrielle de Mulhouse, la Chambre de Commerce et la Bourse du Coton, le bassin de vie de l'agglomération mulhousienne est caractérisé par un grand héritage industriel (textile, mécanique, minier...), qui façonne une grande partie du patrimoine de la région.

Bien que l'on observe depuis 2009 une diminution du nombre d'établissements industriels et d'employés, de nouveaux pôles d'innovation, tels que le **Village Industriel de la Fonderie**, illustrent la capacité de résilience, d'innovation et de valorisation de l'héritage du territoire. ”





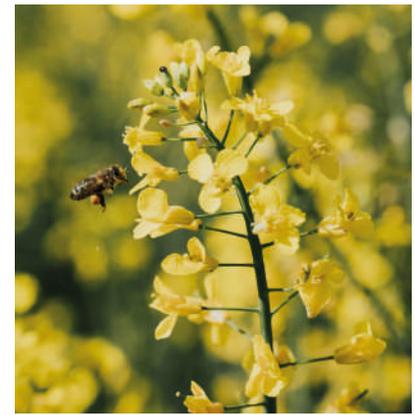
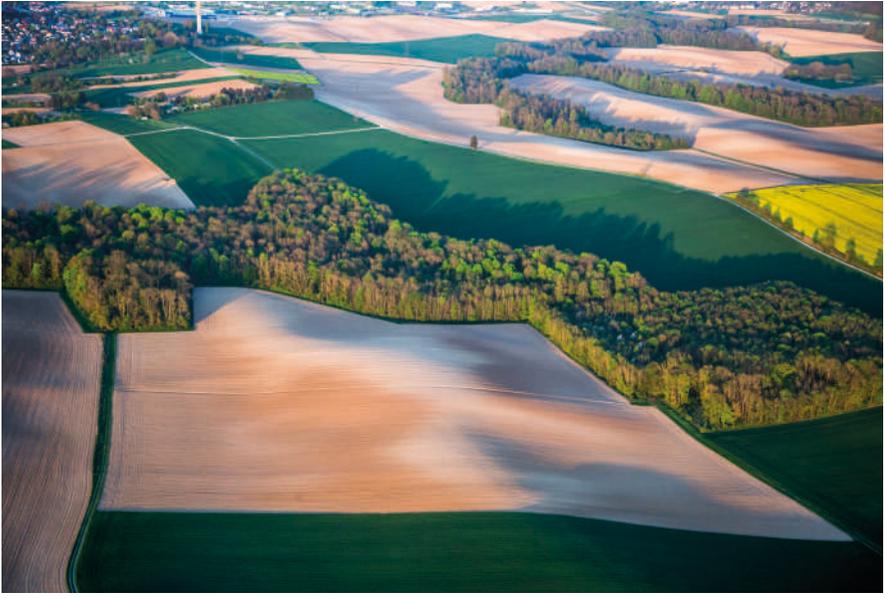
Le quartier de « la Fonderie », hub de transformation de l'industrie

UN TERRITOIRE AU PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE



Sur le plan environnemental, la biodiversité particulièrement riche du territoire est l'une de ses principales caractéristiques. Que ce soit en termes d'espèces animales ou végétales, ou encore en termes de paysages, les particularités du territoire constituent un atout très important d'attractivité. Des rives du Rhin au pied des Vosges ou aux collines jurassiennes du Sundgau, en passant par les forêts (Waldeck, Tannenwald, Hardt...), la région offre un large éventail d'attractions naturelles. Compte-tenu des évolutions liées au dérèglement climatique, l'enjeu principal pour les années à venir est de préserver cette richesse naturelle. ”





Des actions concrètes déjà en place



Sortie « La Nature près de chez moi » en partenariat avec le Moulin Nature de Lutterbach



Opération « J'adopte des poules »

Promotion du compostage individuel ou collectif dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets





Événement transfrontalier sur la biodiversité Natur-E à Chalampé



Promotion de l'agriculture durable et des circuits avec la Chambre d'Agriculture Alsace

Lancement du Projet Alimentaire Territorial m2A



Création d'outils ludo-éducatifs sur la biodiversité pour les périscolaires de l'agglomération

UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE, D'INNOVATION ET D'ÉPANOUISSEMENT



L'Université de Haute-Alsace est à la pointe dans les domaines historiques du textile et de la chimie, et profite largement du réseau transfrontalier d'universités EUCOR.

Néanmoins, le bassin de vie des étudiants reste très localisé (72% des étudiants vivent chez leurs parents).

Au-delà des richesses naturelles du territoire, la reconversion du patrimoine industriel constitue une offre culturelle diversifiée et de rayonnement régional et international, notamment grâce aux musées techniques et à la reconversion de friches industrielles telles que DMC (MOTOCO) et la Fonderie (KMØ).

Labellisé « Terre de jeux 2024 », notre territoire offre par ailleurs un large éventail de pratiques sportives, dont plusieurs offres de haut niveau. Pour nos équipements sportifs pluriels, l'enjeu est d'assurer la qualité de service par la rénovation ciblée des infrastructures et de l'organisation associative. ”



Le Centre Sportif Régional Alsace et l'ASPTT Mulhouse Volley, deux symboles d'excellence sportive pour notre territoire



UN TERRITOIRE RÉSOLUMENT TRANSFRONTALIER



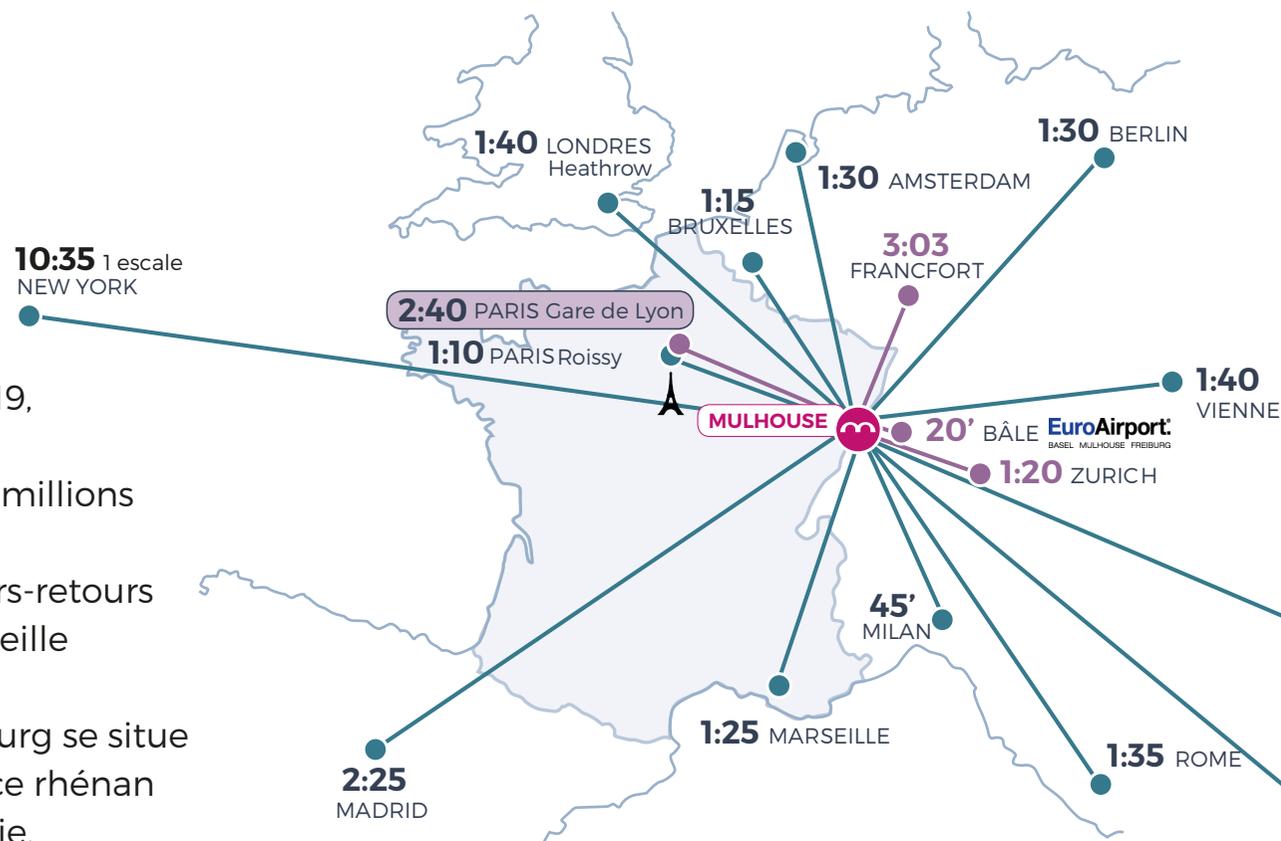
Placée au cœur de l'Europe, via sa proximité avec l'Allemagne et la Suisse, et sa desserte par l'EuroAirport ou via le TGV Rhin-Rhône, m2A bénéficie d'une localisation privilégiée.

Avant la pandémie mondiale liée au COVID-19, nous dénombrons 550 vols par semaine, vers 100 destinations mondiales et plus de 9 millions de passagers par an depuis l'EuroAirport.

Depuis la gare TGV, nous dénombrons 11 allers-retours par jours pour Paris, 6 pour Lyon, 3 pour Marseille et 6 pour Zurich.

L'espace transfrontalier Mulhouse-Bâle-Fribourg se situe dans le même espace géographique : l'espace rhénan dont l'agglomération mulhousienne fait partie.

La région de Bâle polarise les flux de travailleurs frontaliers et l'offre ferroviaire. On compte ainsi chaque jour au départ de Mulhouse 108 trains en direction et en provenance de Bâle et 14 trains en direction et en provenance de Fribourg. ”



• 550 vols par semaine
• 100 destinations mondiales
• + de 9 millions de passagers / an

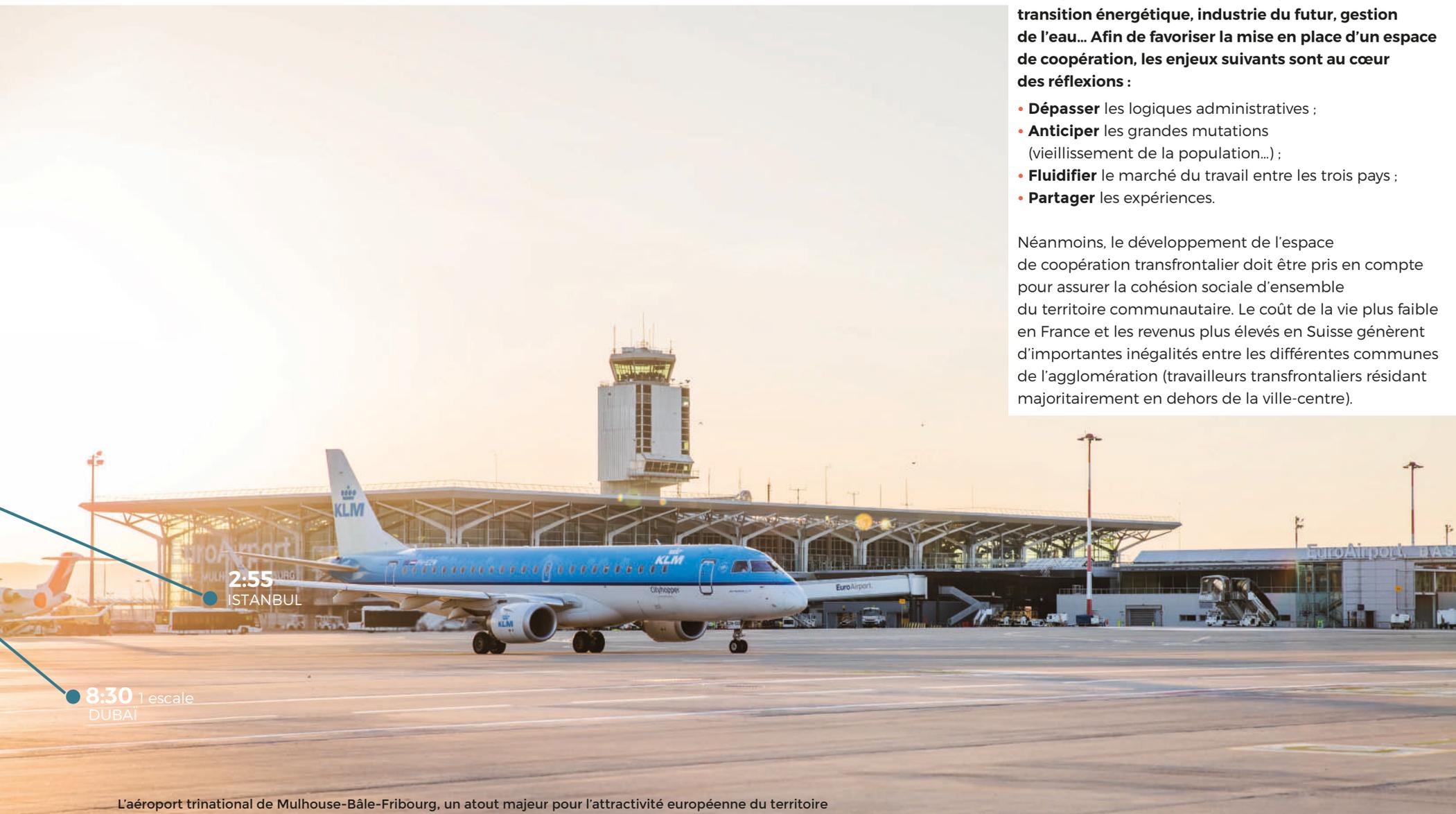


• PARIS en 2h40 : 11 A/R par jour
• LYON : 6 A/R par jour
• MARSEILLE : 3 A/R par jour
• ZURICH : 6 A/R par jour

Sur cet espace, de nombreux sujets stratégiques sont partagés : environnement, aménagement du territoire, transition énergétique, industrie du futur, gestion de l'eau... Afin de favoriser la mise en place d'un espace de coopération, les enjeux suivants sont au cœur des réflexions :

- **Dépasser** les logiques administratives ;
- **Anticiper** les grandes mutations (vieillesse de la population...);
- **Fluidifier** le marché du travail entre les trois pays ;
- **Partager** les expériences.

Néanmoins, le développement de l'espace de coopération transfrontalier doit être pris en compte pour assurer la cohésion sociale d'ensemble du territoire communautaire. Le coût de la vie plus faible en France et les revenus plus élevés en Suisse génèrent d'importantes inégalités entre les différentes communes de l'agglomération (travailleurs transfrontaliers résidant majoritairement en dehors de la ville-centre).



L'aéroport trinational de Mulhouse-Bâle-Fribourg, un atout majeur pour l'attractivité européenne du territoire

III. NOTRE VISION POUR 2030

A. 1 TERRITOIRE 6 VALEURS

Nos engagements pour le territoire sont définis par un socle de valeurs partagées, qui guideront notre action et nos politiques demain.

INNOVATION

- > En nous réinterrogeant systématiquement dans une logique d'inventivité, nous plaçons l'innovation au cœur de nos politiques.
- > L'innovation irrigue toutes les compétences clés de notre collectivité (économie du futur, habitat, social, urbanisme...) grâce à des méthodes et outils dédiés.

EXCELLENCE

- > Nos procédés et nos métiers exigent une rigueur quotidienne. L'obtention de nombreux labels par notre collectivité en est la reconnaissance (Territoire Vélo, Territoire d'industrie, Grand Insep...).

EXEMPLARITÉ

- > Cette nouvelle culture managériale, s'appuie sur la transparence de notre action et sur le choix d'être responsable et vertueux dans notre fonctionnement.
- > Afin de rationaliser nos dépenses, nous évaluons nos politiques pour garantir des investissements adaptés, vertueux, responsables.



VISION 2030

AUDACE

- > Cet état d'esprit fait la singularité de notre territoire. Il autorise l'inventivité par la nouvelle culture de notre agglomération.
- > Pour stimuler la créativité et l'innovation, et faire de notre territoire celui de tous les possibles.

PROXIMITÉ

- > Notre agglomération fédère les énergies du territoire et sacralise la place des communes. Cette démarche passe par une connexion forte à l'ensemble de ses acteurs (tissu associatif, citoyens, acteurs socio-économiques...).
- > Notre priorité est de rendre visibles et lisibles nos actions pour co-construire nos politiques de demain.

SOLIDARITÉ

- > Pour permettre l'épanouissement de chacun, nous nous appuyons sur notre culture territoriale et les liens forts entre les entreprises et les citoyens.
- > Nos politiques volontaristes (petite enfance, périscolaire...) ont permis de bâtir une agglomération de service pour tous nos habitants.



B. LES 4 AMBITIONS POUR NOTRE TERRITOIRE

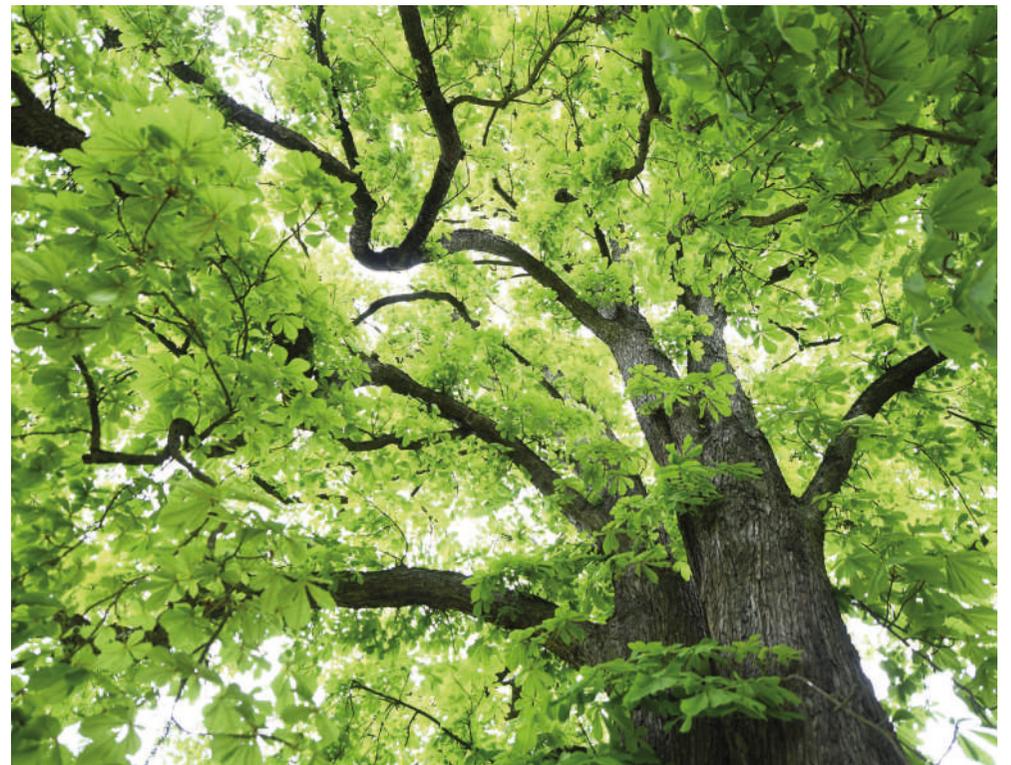


Ambition 1

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



Notre territoire bénéficie d'un excellent cadre de vie et d'une richesse naturelle importante. Plus que jamais, la transition vers des modes de vie et de consommation durables s'impose. Cette nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique est la première ambition pour notre agglomération. ”



Arbre remarquable à Illzach



Le quartier DMC, site stratégique en reconversion, accueille des activités émergentes, créatives, culturelles, environnementales

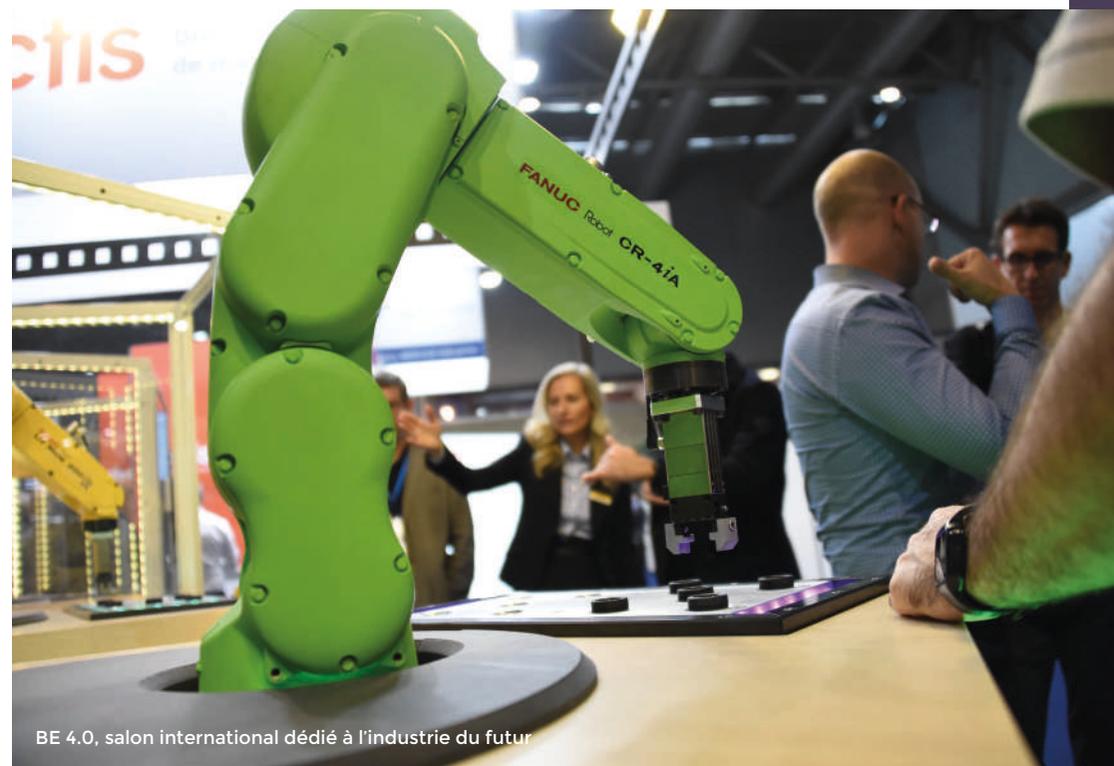


Ambition 2

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE



Située au cœur d'un espace transfrontalier, bénéficiant d'un rayonnement national et européen, notre agglomération dispose d'atouts majeurs pour garantir une activité importante et des emplois. En plaçant l'innovation au cœur de nos politiques, nous souhaitons soutenir la mutation de notre économie vers des secteurs stratégiques : le numérique, la recherche, les réseaux de chaleur, la reconversion de sites... ”



BE 4.0, salon international dédié à l'industrie du futur

Ambition 3

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS



Valoriser les atouts de notre territoire, c'est aussi valoriser la taille humaine de notre agglomération et la proximité qui en résulte. Pour garantir cette qualité de vie, nous souhaitons proposer des services publics de qualité adaptés aux besoins et aux nouveaux usages des habitants du territoire. ”



Carte Pass'Temps Senior

CARTOON

LAND



Rencontre franco-allemande avec le monde politique
et économique de Neuenburg am Rhein



Ambition 4

UN TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPERATIONS



Pour une agglomération agile et consciente de la richesse de son écosystème, nous souhaitons fédérer les acteurs du territoire en accentuant demain les dynamiques de coopérations vis-à-vis des communes et des habitants, mais également vers des coopérations extra-territoriales. ”



Échanges avec la Chambre d'Agriculture Alsace. La démarche de coopération et de co-construction fait partie de l'ADN de notre agglomération

LES GRANDS ENJEUX PAR AMBITION

Ces quatre ambitions sont transverses et imbriquées entre elles naturellement.

Les enjeux qui sont présentés ci-après déclinent les ambitions et les priorités de notre Projet de Territoire : l'environnement, l'attractivité, la solidarité et les coopérations.

1. AMBITION 1

Un territoire de nouvelle donne
environnementale, énergétique
et écologique

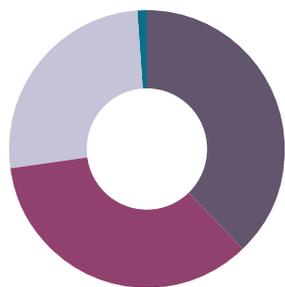


1. AMBITION 1

Un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique

CONTEXTE

m2A c'est avant tout :



- **38%** de surfaces agricoles dont **80%** de cultures annuelles
- **35%** de surfaces forestières et semi naturelles
- **26%** de surfaces artificialisées
- **1%** de surfaces en eau

- **22%** du territoire classé en Natura 2000 et **27%** en zone humide ;
- **74%** du territoire n'est pas urbanisé.



m2A, c'est près de 40% de surfaces agricoles

L'analyse des épisodes climatiques récents révèle un climat qui se modifie. Selon le scénario du GIEC à +1,5°C entre 2030 et 2052, le climat évoluera avec pour conséquences des records de chaleur, une sécheresse et un manque d'eau, la perte d'écosystèmes et des pics de pollution.

Notre agglomération dispose d'un atout majeur qui est son environnement naturel riche, à préserver. Les récents événements climatiques et les projections scientifiques mettent en évidence la nécessité et l'urgence de l'action publique locale pour préserver, transformer et adapter notre environnement, nos infrastructures et nos comportements. La nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique doit se faire avec et pour les habitants et les communes du territoire pour répondre à 9 enjeux identifiés.

LES 9 ENJEUX

1.1	Lutter contre le changement climatique et adapter nos politiques publiques	1.6	Tendre vers l'autonomie énergétique de notre territoire
1.2	Développer et améliorer les mobilités adaptées aux défis de demain	1.7	Réduire la production de déchets et assurer la collecte pour une valorisation optimale
1.3	Garantir sur tout le territoire, un accès à une eau de qualité élevée par une gestion sûre et durable de la ressource	1.8	Soutenir les communes dans la valorisation et l'usage de l'espace public avec une implication citoyenne
1.4	Développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants	1.9	Améliorer la qualité de l'air sur notre territoire
1.5	Sanctuariser, valoriser et enrichir notre patrimoine local de biodiversité		

ENJEU 1.1

Lutter contre le changement climatique et adapter nos politiques publiques



Concrètement, les évolutions climatiques auront les impacts suivants sur notre territoire :

- Des évènements pluvieux extrêmes, inondations et coulées de boue ;
- Des épisodes de sécheresse plus fréquents, fragilisant les écosystèmes et la biodiversité ;
- Une baisse de la quantité et de la qualité de la ressource en eau, avec un assèchement des sols ;
- Un inconfort thermique avec des îlots de chaleur urbains, cumulés à une augmentation de la pollution de l'air.

Nous souhaitons, pour lutter contre le changement climatique, donner une dimension forte à nos actions et aux documents de référence de notre agglomération.



➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

1.1.1 - Finaliser et suivre le Plan Climat Air Énergie Territorial

Objectifs opérationnels

- Finaliser le Plan Climat
- Suivre le Plan Climat avec sa nouvelle plateforme
- Élaborer un tableau de bord de la transition

1.1.2 - Mettre en œuvre le Plan Climat Air Énergie Territorial

Objectif opérationnel

- Créer un fonds d'investissement : le Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale (soutien aux communes)



Bus et station biogaz de notre délégataire Soléa





ENJEU 1.2

Développer et améliorer les mobilités adaptées aux défis de demain



Les transports représentent **17%** de la consommation énergétique sur le territoire et **92%** de cette énergie provient du pétrole, **6%** des énergies renouvelables. La voiture individuelle est encore dominante : **81,7%** des foyers ont une voiture ou plus.

Une marge de progression importante réside dans l'évolution de nos modalités de déplacement, et notre agglomération s'engage résolument dans cette transition.

➔ OBJECTIFS STRATEGIQUES

1.2.1 - Renouveler la flotte avec des véhicules propres

Objectifs opérationnels

- Assurer le verdissement de la flotte de véhicules
- Migrer vers une flotte de bus au biogaz et ouvrir une station publique

1.2.2 - Développer l'utilisation des transports en commun

Objectifs opérationnels

- Monter un atelier-projet sur la stratégie mobilité de m2A puis mettre à jour le plan de mobilité (ex PDU)
- Améliorer l'attractivité des lignes Chronos
- Améliorer l'accessibilité du réseau et faire évoluer le service Domibus
- Adapter les services de transport à la demande (TAD)
- Étudier voire réaliser des extensions de lignes de tramway
- Améliorer la qualité de service et l'exploitation des données (refonte du système d'aide à l'exploitation, comptages tram...)
- Réviser la stratégie de tarification Soléa

1.2.3 - Développer l'intermodalité *Mobility as a Service*

Objectifs opérationnels

- Poursuivre le développement des services via le Compte Mobilité
- Échanger avec la Région sur la possibilité d'emprunter les TER avec des titres Soléa
- Améliorer la qualité du tram-train
- Développer les services interurbains et transfrontaliers
- Étudier l'aménagement de nouveaux parkings relais et/ou parkings gare
- Se positionner comme laboratoire européen des mobilités

1.2.4 - Développer les mobilités douces et partagées

Objectifs opérationnels

- Expérimenter le covoiturage domicile - travail
- Expérimenter les voitures en libre-service en périphérie
- Développer les aménagements cyclables sécurisés (10 km/an) et conforter leur entretien
- Développer la location de vélos électriques et les vélos en libre-service
- Mettre en place une « Cité du vélo » et créer un réseau des acteurs vélos de m2A
- Faire du « Challenge vélo » un événement important du territoire
- Développer les plans de mobilité des entreprises et promouvoir les forfaits mobilité durable
- Mettre en place un réseau de bornes de recharge électriques

1.2.5 - Conforter m2A en tant que hub de transports international

Objectifs opérationnels

- Accompagner le développement de l'activité des ports de Mulhouse-Rhin
- Poursuivre notre action en vue du raccordement ferroviaire de l'EuroAirport
- Maintenir les relations avec l'EuroAirport
- Développer les capacités du fret ferroviaire
- Accompagner le développement de l'autoport

ENJEU 1.3

Garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité élevée par une gestion sûre et durable de la ressource



La gestion de la ressource en eau est primordiale pour notre territoire : les évolutions climatiques à venir vont engendrer une baisse de la quantité et de la qualité de la ressource en eau.

Pour garantir un accès à une eau de qualité, une collaboration à l'échelle de l'agglomération, la préservation de la ressource via des mesures de protection et d'adaptation de nos aménagements sont essentielles.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

1.3.1 - Définir et mettre en œuvre un schéma de gouvernance partagé de la ressource en eau

Objectifs opérationnels

- Rédiger un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
- Faire converger la gestion du réseau en lien avec le transfert de la compétence eau

1.3.2 - Atteindre des critères élevés de qualité de l'eau

Objectif opérationnel

- Protéger les zones de captage

1.3.3 - Préserver la ressource en eau

Objectifs opérationnels

- Augmenter la perméabilité des sols artificialisés
- Améliorer la gestion des eaux pluviales
- Renforcer la sécurité des approvisionnements



ENJEU 1.4

Développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants



➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES



Les surfaces agricoles recouvrent **38% de notre territoire, 80% de ces surfaces produisant des cultures annuelles.**

Le développement d'une filière agricole endogène répond à de nombreux **objectifs : sécurisation des besoins, amélioration des produits, sensibilisation à l'écologie et au développement durable.**

1.4.1 - Définir et adopter un projet pour une alimentation durable

Objectifs opérationnels

- Finaliser et mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Travailler à une complémentarité des PAT Sud Alsace

1.4.2 - Accompagner l'émergence d'une agriculture durable

Objectifs opérationnels

- Mettre en place une coopération intercommunale sur le secteur du bassin potassique
- Mettre en place une coopération intercommunale sur le secteur des Collines

1.4.3 - Promouvoir une restauration collective de qualité prônant l'éducation au goût

Objectif opérationnel

- Faire progresser la part des produits bio et locaux offerts dans les structures périscolaires

1.4.4 - Développer l'autonomie alimentaire du territoire

Objectifs opérationnels

- Aider à la structuration des filières
- Soutenir l'implantation de maraîchers et l'agriculture urbaine

ENJEU 1.5

Sanctuariser, valoriser et enrichir notre patrimoine local de biodiversité



Nous bénéficions d'une richesse naturelle importante : nous dénombrons sur le territoire 2 100 espèces animales et 1 000 espèces floristiques.

La préservation de cette richesse constitue un enjeu pour les années à venir. En reconnaissant cette biodiversité, nous visons une sensibilisation accrue à la protection.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

1.5.1 - Faire connaître et valoriser la biodiversité et l'environnement

Objectifs opérationnels

- Finaliser et faire vivre l'**Atlas de la Biodiversité**
- Intensifier la politique d'éducation à la nature et à l'environnement

1.5.2 - Consolider les refuges de biodiversité

Objectifs opérationnels

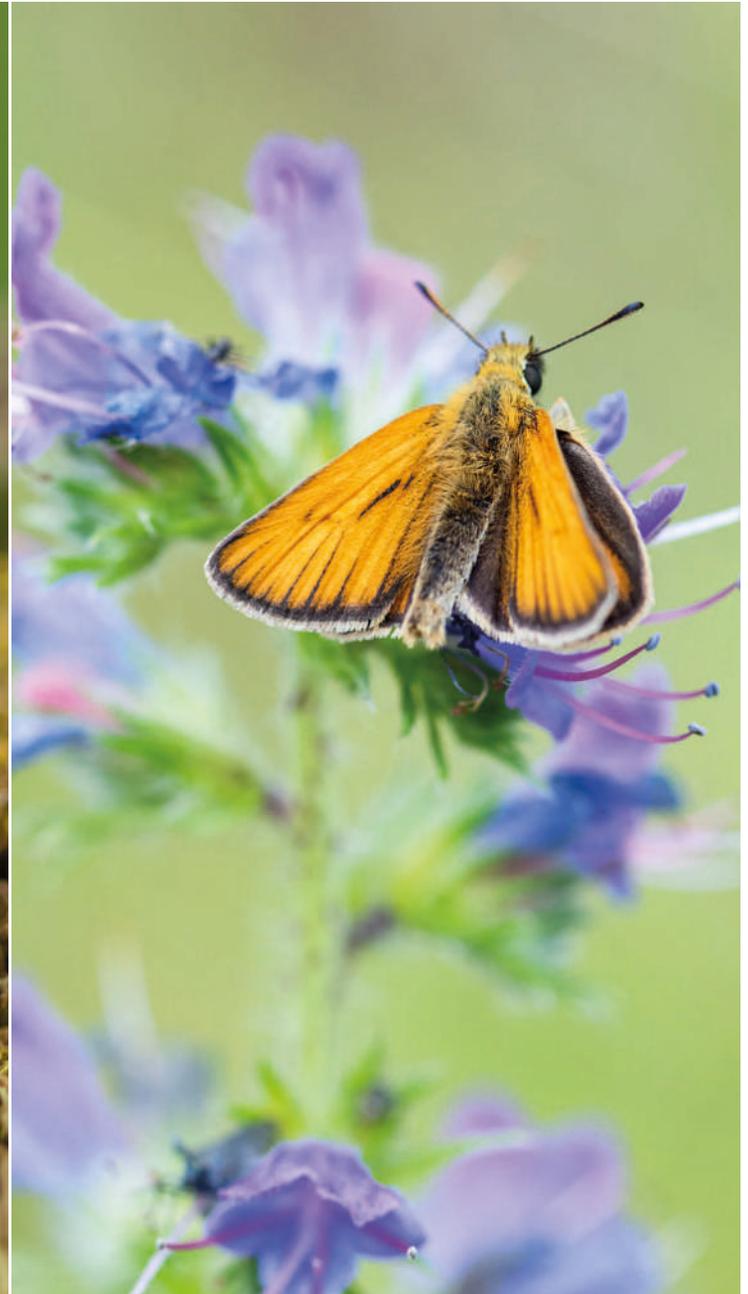
- Régénérer les poumons forestiers
- Protéger et renforcer les refuges de biodiversité (haies, zones humides...)
- Soutenir les projets de végétalisation du tissu urbain (nature en ville)

1.5.3 - Intégrer la préservation des terres agricoles et des espaces naturels dans les outils d'aménagement du territoire

Objectifs opérationnels

- Intégrer la végétalisation et une trame verte intercommunale dans le PLUi Aménagement
- S'engager vers un objectif « Zéro artificialisation nette » Aménagement
- Intégrer les plans de conservation botanique et l'Atlas de la biodiversité dans les documents d'urbanisme





Lézard des souches et hespérie de la Houque, 2 espèces de notre territoire, présentes dans notre Atlas de la Biodiversité



La répartition des postes de consommation d'énergie et leur origine mettent en évidence la nécessaire transition énergétique pour le territoire, vers les filières plus durables et locales :

- L'habitat représente 20% de la consommation énergétique sur le territoire. 48% de cette énergie provient du gaz, 28% de l'électricité et 9% du bois.
- Le secteur tertiaire représente 9% de la consommation énergétique sur le territoire. 26% de cette consommation provient du gaz, 59% de l'électricité.
- Les transports représentent 17% de la consommation énergétique sur le territoire. 92% de cette énergie provient du pétrole, 6% des énergies renouvelables.

Nous avons la chance de disposer sur notre territoire de ressources riches : hydraulique, solaire, biomasse... Autant de ressources que notre agglomération souhaite développer afin d'accroître notre autonomie énergétique.

ENJEU 1.6

Tendre vers l'autonomie énergétique de notre territoire

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

1.6.1 - Développer les énergies alternatives

Objectifs opérationnels

- Encourager l'implantation de **centrales photovoltaïques**
- Développer les filières biomasse énergie locales
- Explorer les potentiels et sources énergétiques émergentes (méthanisation, microcentrale hydroélectrique...)
- Encourager les initiatives citoyennes, industrielles, agricoles ou autres

1.6.2 - Promouvoir la sobriété énergétique

Objectifs opérationnels

- Sensibiliser pour favoriser la rénovation thermique
- Établir une feuille de route de la rénovation énergétique de nos bâtiments
- Développer le réseau de chaleur pour récupérer la chaleur fatale produite sur notre territoire

Parc photovoltaïque au coeur du bassin potassique





La gestion et la valorisation des déchets, dont la compétence est répartie entre le SIVOM de la région mulhousienne et notre agglomération, doit évoluer pour tendre vers une diminution des déchets produits, mais également vers une diminution du coût environnemental de la collecte en elle-même.

ENJEU 1.7

Réduire la production de déchets et assurer la collecte pour une valorisation optimale

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

1.7.1 - Mettre en œuvre un nouveau programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Objectif opérationnel

- Élaborer un nouveau programme volontariste de réduction des déchets

1.7.2 - Assurer une collecte des déchets optimisée

Objectifs opérationnels

- Optimiser la collecte en régie et prestataire
- Améliorer le bilan carbone de la collecte (régie et prestataire)



ENJEU 1.8

Soutenir les communes dans la valorisation et l'usage de l'espace public avec une implication citoyenne



Le succès de notre action pour la nouvelle donne environnementale repose sur notre capacité à fédérer nos communes et nos citoyens dans cette démarche. Aussi, l'évolution de nos modes de fonctionnement et la sensibilisation de la population sont primordiales pour notre gestion à venir de l'espace public au sein de notre agglomération.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

1.8.1 - Adapter les moyens et les traitements liés à la propreté au besoin des communes

Objectifs opérationnels

- Consolider les objectifs du plan « Propreté » et en poursuivre son déploiement
- Évaluer le résultat auprès des communes
- Adapter les organisations pour garantir un haut niveau de qualité

1.8.2 - Rendre visible le service de l'agglomération à la population

Objectifs opérationnels

- Soutenir les initiatives citoyennes (clean up days, journée citoyenne...)
- Communiquer pour **sensibiliser, valoriser et promouvoir les métiers de la propreté de m2A**
- Lutter contre les incivilités
- Améliorer l'échange d'informations avec les citoyens (mobiliers connectés, remontée et prise en charge des doléances...)





La pollution de l'air a des effets significatifs sur la santé et l'environnement, ce qui engendre des coûts importants pour la société.

A l'heure actuelle, dans le cadre de la compétence relative à la qualité de l'air, nous gérons la mission « Gestion de la qualité de l'air » pour le compte des 39 communes qui la composent.

Nous souhaitons poursuivre le déploiement des dispositifs visant, en accompagnement des mesures préfectorales, à atténuer les pics de pollution et limiter les émissions de polluants lors des épisodes de pollution.

ENJEU 1.9

Améliorer la qualité de l'air sur notre territoire

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

1.9.1 – Renforcer la surveillance de la qualité de l'air

Objectif opérationnel

- Expérimenter et déployer des systèmes de surveillance en complément d'ATMO Grand Est

1.9.2 – Mieux informer

Objectif opérationnel

- Se doter d'outils de communication / sensibilisation

La qualité de l'air, une priorité pour la santé de nos 280 000 habitants

2. AMBITION 2

Un territoire d'accueil dynamique



2. AMBITION 2

Un territoire d'accueil dynamique



1^{re} édition du salon « ADN Business » le 7 septembre 2021, symbole de la relance économique du territoire

CONTEXTE

Notre agglomération est caractérisée par un héritage industriel fort, sur lequel le territoire s'est appuyé pour se moderniser et développer les secteurs stratégiques tels que le numérique, la recherche, les réseaux de chaleur, la reconversion de sites... Notre tissu industriel a souffert de la crise de 2008 : les branches industrielles telles que l'automobile manquent d'une dynamique forte et souffrent de la perte d'emplois.

Parallèlement, le secteur des services orientés vers les personnes et les services collectifs connaissent le phénomène inverse et la situation se révèle plus positive.

Malgré le manque de recul sur les impacts liés à la crise sanitaire, une attention particulière sera portée au soutien des secteurs économiques du territoire. La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a fait diminuer le nombre d'emplois sur notre territoire jusqu'à son niveau d'avant reprise en 2015 (soit une baisse de 4 100 postes). L'hôtellerie-restauration, l'information et la communication, l'intérim et les activités immobilières sont les activités les plus impactées. Néanmoins, quelques signes de « reprise » apparaissent au second semestre 2020.

Pour développer le capital humain, notre territoire dispose de nombreux atouts et particulièrement grâce à ses établissements d'enseignement supérieur. Le campus de l'Université Haute-Alsace propose aux étudiants des formations nombreuses et qualifiantes autour de filières d'excellence. Les formations proposées font le lien avec l'économie locale (comme par exemple l'école de chimie). L'université est par ailleurs intégrée à des pôles de compétitivité dans les domaines du textile, de la mobilité ou de la santé. Au regard du potentiel de développement de notre territoire, une réflexion sur les nouvelles filières à promouvoir pour mieux adresser les enjeux de demain doit être réalisée ; ainsi que le développement de l'apprentissage pour répondre aux besoins de nos entreprises. La traduction de nos valeurs d'innovation et d'excellence y est alors primordiale.

Le tourisme et la culture contribuent au changement d'image, à l'attractivité et à la réinvention économique du territoire. Bien que ces secteurs aient été récemment fragilisés, ils peuvent s'appuyer sur des paysages variés et un patrimoine industriel important. Notre territoire est traversé par une variété de voies d'eaux, parcouru de larges forêts, entre trois massifs montagneux. Son histoire industrielle marque tout le Sud Alsace ; ses musées techniques ont un rayonnement international. Notre agglomération peut être une terre d'expérience d'un patrimoine vivant.

Enfin, pour contribuer à l'attractivité du territoire, notre agglomération développe une stratégie de revalorisation et de développement des services publics, pour contribuer chaque jour à une meilleure qualité de vie des habitants sur le territoire. L'excellence sportive du territoire doit, dans ce cadre, être une locomotive pour promouvoir la pratique sportive et contribuer au rayonnement de l'agglomération. Pour ce faire, notre agglomération dispose de nombreux atouts tels que le Centre Sportif Régional d'Alsace.

LES 7 ENJEUX

2.1	Accompagner les écosystèmes, filières et initiatives pour un développement économique durable, novateur et performant	2.5	Développer une identité territoriale
2.2	Renforcer les liens entre l'emploi et la formation	2.6	Accroître la notoriété touristique du territoire et renforcer les offres
2.3	Affirmer l'agglomération comme un territoire d'enseignement supérieur et de formation	2.7	Soutenir et accompagner l'activité physique et l'excellence sportive
2.4	Adapter notre urbanisme aux enjeux environnementaux et aux nouvelles nécessités alimentaires		



Notre territoire dispose d'atouts majeurs pour son développement économique : un héritage industriel marqué (fonderie, chimie, textile, mécanique...), un tissu universitaire d'excellence, et de nombreuses initiatives privées créatives.

Pour construire notre action en faveur d'un développement économique durable, novateur et performant, nous nous appuyons sur nos réseaux et relations avec les entreprises, sur les passerelles à développer entre le monde universitaire et nos filières d'excellence, et sur nos ambitions en matière de nouvelle donne environnementale, écologique et énergétique pour promouvoir les nouveaux modèles économiques émergents. Par ailleurs, notre développement économique passe aussi par un rayonnement accru à l'échelle régionale et trinationale.

Pour le rendre possible, nos priorités sont l'aménagement des infrastructures et équipements de transports, d'activités économiques et les reconversions de nos anciens sites industriels.

Cela sera accompagné d'une stratégie de marketing économique et événementielle adaptée à nos ambitions.

ENJEU 2.1

Accompagner les écosystèmes, filières et initiatives pour un développement économique durable, novateur et performant

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

2.1.1 - Animer des réseaux et renforcer les relations avec les entreprises

Objectifs opérationnels

- Moderniser la Charte de la Commande Publique
- Mettre en place un État Prévisionnel de l'Achat Public (EPAP) et communiquer avec les fédérations et chambres consulaires
- Clarifier les procédures en fonction des seuils par la mise à jour de la nomenclature achats



Confitures Beyer à Pfastatt, un fleuron agroalimentaire du territoire

2.1.2 - Promouvoir une stratégie partagée Territoire – Université – Entreprises sur des filières clés de m2A

Objectifs opérationnels

- Accompagner le développement de « l'accélérateur Fonderie » qui permet la transformation numérique de l'industrie via le développement d'un espace d'exploration, de co-construction de solutions innovantes, et de formations, afin de répondre aux besoins des entreprises et de stimuler la création et la croissance de projets et de startups.
 - Campus Industrie 4.0 (accélérateur fonderie et numérique Technocentre, REISA, KMØ)
- Accompagner la structuration d'un écosystème hydrogène sur le territoire de m2A (Energie, supply chain, industrie décarbonée)
 - Blue Industries Sud Alsace
- Assurer le développement d'un pôle matériaux assis sur ces filières historiques que sont la chimie, le textile et la mécanique
 - Fibres, plasturgie, chimie, composite, etc.
- Accélérer le développement d'un pôle medtech sur le territoire de m2A et le sud Alsace associant le GHRMSA, l'IRHT, Confarma, Firalis...
 - Bioparc, Plateforme biosourcée, TSC (ex Adhésia), CellProthera, ortho...
- Accompagner le développement et la transformation de la filière agroalimentaire vers l'industrie du futur, en renforçant ses liens avec le territoire
 - Valfleuri, CAC, **Beyer**, Maurer Tempé, Invivo, Gustav Muller, Abtey...

2.1.3 - Structurer une stratégie de marketing économique valorisant notre positionnement tri national et Sud Alsace

Objectifs opérationnels

- Déployer cette stratégie dans le cadre d'actions de prospection et d'implantation d'entreprises (ASTI, NextDay.Vision...)
- Accompagner les entreprises étrangères souhaitant s'implanter dans le territoire et réciproquement (Québec/Trois-Rivières...)

2.1.4 - Développer les économies émergentes : économie durable (ESS, économie circulaire, énergies renouvelables)

Objectifs opérationnels

- Faire le lien avec le PCAET (lien agriculture – territoire / urbain – rural)
- Ancrer territorialement l'économie durable et créer de nouveaux circuits/de nouvelles économies
- Animer le Réseau Territorial de l'ESS

2.1.5 - Mise en place de l'agence d'attractivité pour promouvoir le territoire

Objectif opérationnel

- Mettre en place une stratégie d'accueil des nouveaux arrivants (organisation partenariale, prospections clients, marketing/outils communication...)

2.1.6 - Optimiser et valoriser les infrastructures (aéroportuaires, fluviales, logistiques) en vue d'intensifier les échanges commerciaux avec les entreprises et accueillir des nouvelles activités

Objectifs opérationnels

- Développer la multi-modalité EuroAirport/ports/ferroviaires « hub logistique européen »
- Valoriser la présence de l'EuroAirport : promotion des infrastructures du Sud Alsace dans le cadre de Territoire d'Industrie
- Accompagner les projets de développement et de modernisation des ports en lien avec les besoins des entreprises
- Terminal 3 zone logistique Ottmarsheim,
- Inclure les ports dans les écosystèmes du programme Blue Industries Sud Alsace (H2, smart grids)
- Affirmer la place des ports de Mulhouse-Rhin au sein du réseau européen des ports
- Soutenir la promotion des ports, mettre en place une politique de lobbying, projet Interreg de digitalisation (gestion digitalisée du fret), positionnement chargeurs



2.1.7 - Accentuer les évènements économiques contribuant au développement économique et au tourisme d'affaires

Objectif opérationnel

- Mettre en œuvre les conditions permettant les réalisations de différents salons (Salon Be 4.0, Rencontres d'affaires « ADN Business » donneurs d'ordre/prestataires, salon de la supply chain...).

2.1.8 - Contribuer au développement d'un environnement créatif et entrepreneurial

Objectifs opérationnels

- Créer un service dédié aux entreprises à la Maison du Territoire
- S'assurer de l'action de KMØ dans le développement d'un écosystème dédié à la transformation digitale de l'industrie
- Conforter le Technopole en affirmant son rôle de soutien à la création d'entreprises technologiques, d'animation de proximité (clubs d'entreprises, économie circulaire), et de soutien à la stratégie d'attractivité en accueillant des start-up et des talents
- Assurer le développement du FabLab Technistub afin de proposer sur le territoire un tiers-lieu apportant une mixité pour favoriser l'émergence d'idées dans le but de concevoir et de tester de nouveaux projets innovants
- Réorganiser le fonctionnement de TUBA en lien avec le Technopole
- Permettre à SEMIA d'assurer un service d'accompagnement de projets de création d'entreprises innovantes sur le territoire de m2A
- Développer des évènements favorisant l'entrepreneuriat : start-up week-end, Ailes à Elles, Challenge Industrie Mulhouse....

2.1.9 - Aménager le quartier DMC

Objectifs opérationnels

- Définir l'ambition et organiser la gouvernance
- Poursuivre le travail de clarification des maîtrises foncières
- Dépolluer les espaces présentant des spots de pollution
- Engager une phase de travaux d'espaces publics à l'échelle du cœur de site

2.1.10 - Aménager le quartier Fonderie

Objectifs opérationnels

- Créer le quartier de l'industrie 4.0
- Assurer la liaison fonctionnelle et qualitative entre les rues Gay Lussac et Spoerry et redonner la place aux modes doux
- Diminuer le niveau de risque (gaz et cuve GNR)
- Commercialiser les bâtiments et le foncier dans une logique de production de valeur ajoutée économique
- Constituer un écosystème industrie du futur et numérique sur le site de la Fonderie (Technocentre, Technistub, KMØ...)
- Développer les projets Énergies Renouvelables (géothermie, photovoltaïque stockage, smart grids, réseaux de chaleur)
- Réhabiliter le bâtiment 47 - Technocentre - Quatrium
- Réhabiliter le bâtiment 74 - Technistub

2.1.11 - Élaborer une stratégie de mise en perspective du site de l'aérodrome Mulhouse/Habsheim

Objectif opérationnel

- Étudier la faisabilité d'une zone d'activité économique

2.1.12 - Reconvertir la plateforme d'Ottmarsheim

Objectif opérationnel

- Réaménager la plateforme de service et zone d'activité

2.1.13 - Accompagner le développement du grand site Stellantis

Objectif opérationnel

- Préparer (études environnementales et dossier DUP) l'aménagement du secteur du triangle multimodal

2.1.14 - Doter le territoire de sites de développement économiques diversifiés

Objectifs opérationnels

- Appuyer et construire le développement de sites industriels selon 3 axes : STELLANTIS, Chimie, Bande rhénane
- Stratégie globale : préparer le foncier aménagé de demain en veillant à une bonne couverture territoriale et en favorisant la requalification des friches économiques

2.1.15 - Accompagner l'implantation du Technocentre-Quatrium

Objectif opérationnel

- Contribuer à l'implantation et au développement des activités de Quatrium





Un tiers des habitants de l'agglomération n'a pas de formation spécifique et adaptée aux besoins du territoire, de plus comme à l'échelle nationale les problématiques de chômage sont présentes.

Comme à l'échelle nationale, notre territoire est confronté à des problématiques liées au chômage. Nous organisons nos politiques publiques en matière de développement économique, de formation et d'enseignement supérieur de manière à accroître significativement les passerelles entre nos filières d'excellence, PME, TPE et les talents de notre territoire. Nous sommes aussi très attachés à l'apprentissage pour lequel nous avons signé une convention avec la Chambre de Métiers d'Alsace.

Dans cette démarche, nous souhaitons pour faire face aux enjeux à venir de notre territoire développer les métiers de demain : numérique, industrie du futur, économie du futur

ENJEU 2.2

Renforcer les liens entre l'emploi et la formation

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

2.2.1 - Aider au recrutement des entreprises

Objectifs opérationnels

- Organiser des Forums pour l'emploi sur le territoire de m2A
- Animer le label « Cité des Métiers »
- Assurer le suivi et le bon déroulement de la Journée des carrières 4.0

2.2.2 - Anticiper les mutations économiques

Objectifs opérationnels

- Développer la démarche Transvers'AI
- Développer le site « Monmetierdedemain »

2.2.3 - Développer l'emploi local

Objectif opérationnel

- Développer la plateforme RH TPE/PME

2.2.4 - Soutenir les actions d'insertion et de formation sur le territoire

Objectifs opérationnels

- Veiller à la bonne coordination des structures d'insertion du territoire
- S'assurer du développement et de la continuité de la formation « Ligne numérique »
- Conforter le statut d'organisme intermédiaire de gestion des fonds européens de la MEF et inscrire ainsi les actions du PLIE dans la durée

2.2.5 - Soutenir les structures de l'emploi

Objectifs opérationnels

- Pérenniser l'existence de l'École de la 2^e Chance, son label et la qualité de ses formations (norme AFNOR)
- Accompagner Sémaphore et Réagir dans leurs missions de suivi des jeunes rencontrant des difficultés d'accès à la formation ou à l'emploi
- Conforter le rôle de la MEF en intégrant le dispositif « Cité de l'Emploi », dans la mise en œuvre d'actions de gestion territoriale des ressources humaines, de développement des compétences et de gestion des clauses sociales

2.2.6 - Développer un pôle de formation d'excellence innovant et professionnalisant

Objectifs opérationnels

- Soutenir le développement du Campus des Métiers et Qualification Industrie du Futur & Numérique
- Développer des formations via les FabLab : Technistub (4 formations)
- Développer des formations disruptives UHA 4.0, Epitech, École 42.



Pôle de formation d'excellence : notre Projet de Territoire soutiendra et développera les formations disruptives et innovantes

ENJEU 2.3

Affirmer l'agglomération comme territoire d'enseignement supérieur et de formation



Pour proposer des formations d'excellence, nous consolidons nos actions en lien avec les établissements d'enseignement supérieur qui constituent des forces majeures de notre territoire.

Qu'il s'agisse d'investissements d'infrastructures et immobiliers, de développement de filières en lien avec notre économie locale, et de construction de partenariats nationaux et européens, notre objectif est de proposer une formation toujours plus innovante au service des besoins de notre territoire et de nos étudiants.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

2.3.1 - Soutenir l'UHA dans ses investissements d'infrastructures numériques et d'équipements scientifiques en relation avec la stratégie d'innovation de m2A

Objectifs opérationnels

- Favoriser le développement des programmes de recherche dans les secteurs clés de l'agglomération : matériaux, numérique, IDF, mobilités, énergie - Projets CPER en cours et à venir : Matériaux S3, Vertige, Neige S, GENI

2.3.2 - Participer aux investissements immobiliers de l'UHA pour renforcer l'attractivité du Campus. Développer un Campus tri national innovant dans ses lieux d'apprentissage, vitrine de la transition énergétique du territoire et ancré dans son bassin d'emploi

Objectif opérationnel

- Participer financièrement à l'investissement immobilier de l'UHA (CPER 2021/2027)



2.3.3 - Créer une stratégie partagée de développement supérieur et de la formation avec les forces vives du territoire qui conjugue les thématiques de l'économie, de l'emploi et de la formation

Objectif opérationnel

- Co-construire des projets nationaux européens et accompagner la stratégie de lobbying commun et de communication commune

2.3.4 - Développer des formations en adéquation avec notre territoire

Objectifs opérationnels

- Développer des formations médicales
- Développer des BUT (bachelors universitaires de technologie) pour accélérer l'insertion professionnelle

2.3.5 - Étendre les partenariats universitaires

Objectif opérationnel

- Assurer un partenariat dans le cadre de réseaux interuniversitaires : EUCOR, SRESRI, Troyes



Sanctuariser de manière opérationnelle nos ambitions en matière d'environnement et d'alimentation,

cela passe par la mise en œuvre de nos documents cadres : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui est un outil stratégique intercommunal de mise en œuvre de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui devront évoluer vers une dimension intercommunale et partagée, et le Règlement Local de Publicité Intercommunal qui sera adopté pour adapter la réglementation en matière de publicité extérieure à notre territoire.

ENJEU 2.4

Adapter notre urbanisme aux enjeux environnementaux et aux nouvelles nécessités alimentaires

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

2.4.1 - Assurer la mise en œuvre et le suivi du schéma de cohérence territoriale

Objectif opérationnel

- Assurer la mise en œuvre et le suivi du SCoT

2.4.2 - Mettre en œuvre le plan local d'urbanisme intercommunal

Objectifs opérationnels

- Gérer les évolutions des PLU communaux
- Préparer et élaborer le PLUi

2.4.3 - Mettre en œuvre le règlement local de publicité intercommunal

Objectif opérationnel

- Finaliser la procédure d'élaboration du RLPI

ENJEU 2.5

Développer une identité territoriale



Notre ADN industriel, nos musées techniques d'exception, notre proximité avec Bâle (Suisse) et Fribourg (Allemagne), et la qualité de l'environnement qui entoure notre territoire (Route des vins d'Alsace, Route des vins du Pays de Bade, montagnes, thermes et châteaux...) contribuent à la qualité de vie sur notre territoire.

Notre objectif est de consolider nos actions (évènementielles, touristiques, culturelles) afin de forger une identité territoriale forte et vertueuse pour notre développement. La création de l'agence d'attractivité est un projet emblématique de notre ambition : mettre en visibilité et fédérer les acteurs locaux et fidéliser les parties prenantes de notre territoire.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

2.5.1 - Faire du territoire un pôle muséal majeur

Objectifs opérationnels

- Mutualiser les moyens pour renforcer les missions de « conservation » pour les musées communautaires
- Réaliser les études stratégiques globales pour le développement culturel et touristique des musées d'intérêt communautaire
- Réaliser les études spécifiques pour certains musées (modèle économique, gouvernance...)
- Conforter le projet de développement de la zone touristique nord : Écomusée, Carreau Rodolphe, Parc du Petit Prince

2.5.2 - Améliorer les hébergements : Camping de l'III, Auberge de jeunesse, relations avec les hôteliers

Objectifs opérationnels

- Poursuivre la modernisation du Camping de l'III
- Élaborer une étude sur un nouveau projet à l'Auberge de Jeunesse

2.5.3 - Renforcer l'attractivité touristique et les congrès du territoire

Objectifs opérationnels

- Mettre en œuvre le plan d'action de l'Office de Tourisme et des Congrès
- Renforcer le dynamisme de promotion du territoire, en lien avec l'Agence d'Attractivité
- Structurer le tourisme d'affaires au niveau de l'Agence d'Attractivité / Bureau des Congrès
- Participer à la réalisation de l'échangeur de la Mertzau
- Assurer le suivi des travaux d'extension du Parc Expo

2.5.4 - Porter un projet partenarial de visibilité du Sud Alsace à l'occasion de la Landesgartenschau

Objectif opérationnel

- Soutenir les grands événements du territoire

2.5.5 - Créer une cellule d'accueil et de maintien des nouveaux talents

Objectif opérationnel

- Mettre en place une stratégie d'accueil des nouveaux arrivants (organisation partenariale, prospections clients, marketing/outils de communication...)

2.5.6 - Créer le schéma de développement touristique

Objectifs opérationnels

- Définir le positionnement et les axes de développement touristique
- Réaliser le document cadre / définition des cibles et d'un plan d'actions

2.5.7 - Créer une agence d'attractivité

Objectifs opérationnels

- Animer et coordonner l'écosystème de l'attractivité
- Fusionner les structures liées à l'attractivité touristique (OTC/MMSA)
- Optimiser et unifier la stratégie de marketing territorial
- Organiser un pool d'accueil type guichet unique à destination de tous les acteurs du territoire
- Renforcer l'implantation de tournages de cinéma sur le territoire et poursuivre la démarche « Mulhouse Alsace Attractiv' »



Le Carreau Rodolphe au cœur de la zone touristique nord

ENJEU 2.6

Accroître la notoriété touristique du territoire et renforcer les offres



Notre territoire dispose d'atouts touristiques majeurs que nous souhaitons développer et consolider parmi lesquels le Parc zoologique et botanique. Par ailleurs, nous souhaitons renforcer la position de Mulhouse comme terre de cinéma en développant une position pionnière et écoresponsable.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

2.6.1 - Augmenter la notoriété et la fréquentation du Parc zoologique et botanique

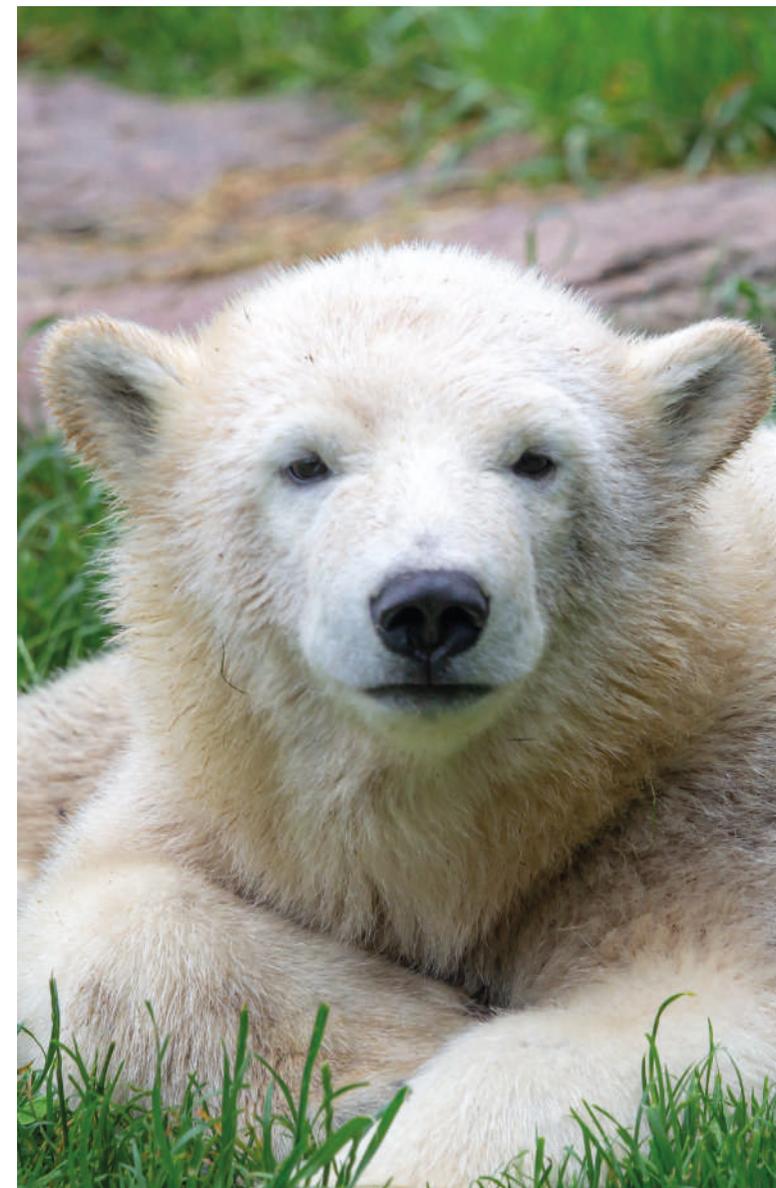
Objectifs opérationnels

- Finaliser le projet de construction de la clinique vétérinaire
- Rénover les nouveaux espaces (Malgache et volière)
- Mobiliser des financements privés pour rénover le chalet pédagogique
- Développer une démarche offensive de développement commercial
- Réaliser et promouvoir la zone Afrique

2.6.2 - Renforcer la position de Mulhouse « Terre de cinéma » et d'accueil de tournages

Objectifs opérationnels

- Consolider le fonds de soutien aux productions
- Accélérer la position pionnière de Mulhouse comme terre de tournages écoresponsables
- Favoriser l'implantation sur le territoire de sous-traitants et fournisseurs professionnels
- Travailler à l'émergence d'une filière de formation en adéquation avec les attentes des équipes de tournage



Kara, 2^e oursin polaire né au parc zoologique et botanique de Mulhouse

ENJEU 2.7

Soutenir et accompagner l'activité physique et l'excellence sportive



Nous souhaitons inciter au sport pour tous, et mettre à disposition de nos habitants des équipements et infrastructures sportives de pointe. Des liens forts apparaissent entre le sport du quotidien et le sport de haut niveau, c'est pourquoi nous souhaitons asseoir m2A comme destination de préparation pour les équipes sportives de haut niveau. Pour cela, nous disposons d'équipements majeurs, comme le Centre Sportif Régional Alsace (CSRA), et œuvrons pour la reconnaissance et l'attractivité de ces derniers à l'échelle nationale, notamment grâce à l'obtention du label Grand INSEP attribué aux centres de formation de haut niveau qui répondent aux exigences de la performance.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

2.7.1 - Asseoir m2A comme une destination de préparation pour les équipes sportives de haut niveau, en s'appuyant sur le référencement du territoire comme centre de préparation aux jeux (CPJ)

Objectifs opérationnels

- Mettre en place une stratégie de communication et d'intelligence sportive adaptée pour attirer les fédérations nationales et internationales
- Développer des actions pour impliquer les habitants du territoire à la dynamique olympique « Paris 2024 »

2.7.2 - Soutenir, inciter et faciliter les pratiques sportives adaptées à chacun

Objectifs opérationnels

- Communiquer sur les activités de l'Institut Médico-Sportif Sud Alsace (IMSSA) en faveur d'une pratique encadrée dans le respect de l'intégrité physique
- Orienter les différents publics vers une activité adaptée (séniors, enfants, loisirs, bien-être...)
- Optimiser la mise à disposition des équipements par une offre complémentaire et diversifiée sur le territoire



2.7.3 - Procéder à une radiographie du sport sur le territoire de m2A

Objectifs opérationnels

- Identifier les potentialités du territoire (clubs, équipes, expertises)
- Impulser une démarche de benchmarking sur les EPCI de même taille

2.7.4 - Arrêter une vision de l'excellence sportive sur le territoire

Objectifs opérationnels

- Définir des critères objectifs (clubs, sports collectifs, individuels, équipements...)
- Créer un organe de pilotage de l'excellence et de la performance sportive

2.7.5 - Renforcer le savoir-nager et les animations aquatiques

Objectifs opérationnels

- Améliorer, accentuer et coordonner l'offre de service des écoles de natation proposées par m2A et les associations
- Augmenter le volume horaire d'enseignement pour les élémentaires et développer l'aisance aquatique pour les maternelles en lien avec l'Éducation nationale
- Accroître l'offre des animations aquatiques à destination des adultes

3. AMBITION 3

Un territoire solidaire
au service de tous ses habitants



3. AMBITION 3

Un territoire solidaire au service de tous ses habitants

CONTEXTE

Le développement de l'action intercommunale dans notre bassin de vie est passé par l'affirmation d'une politique volontariste en matière de services à la population. Depuis plus de quinze ans, notre intercommunalité a ainsi choisi d'intervenir aux côtés des communes en matière d'infrastructures périscolaires, de structures de garde de jeunes enfants, de logements et d'équipements sportifs structurants.

Ces services à la population maillent aujourd'hui l'ensemble du territoire, l'agglomération concentrant par exemple un tiers des établissements d'accueil des jeunes enfants du département. Au quotidien, ce sont les agents publics de notre agglomération qui entretiennent le lien avec les usagers et qui déploient une action d'ampleur pour maintenir ces infrastructures publiques en état de fonctionner. Notre ambition en la matière est avant tout une ambition fondée sur le lien humain.

A l'avenir, nous souhaitons premièrement asseoir notre ambition en matière de service à la population. Notre communauté d'agglomération est singulière dans ce choix ; d'autres structures ayant pris le parti de se concentrer sur les compétences obligatoires des intercommunalités. Nous sommes convaincus que conserver ces compétences est un parti pris qui sert notre démarche d'attractivité et qui contribue à mettre en œuvre sur notre territoire, au quotidien, le principe cardinal d'égalité.



Le périscolaire, une compétence forte de notre agglomération

Nous souhaitons deuxièmement faire prendre un virage à nos politiques des services à la population en les modernisant et les développant. Face aux mutations des modes de vie et de la famille, l'enjeu est d'offrir une réponse personnalisée, de qualité, et de plus en plus diversifiée aux citoyens du territoire. Nous devons pour cela adapter nos organisations pour les rendre plus réactives et plus territorialisées. Nous devons également mieux prendre en compte les dynamiques démographiques au sein de notre territoire pour anticiper les évolutions structurelles et adapter l'offre au besoin. Notre programmation d'investissement, tout comme notre action de soutien à la création de logements, se doit d'être suffisamment en avance.

Enfin, la qualité de service doit être une opportunité de relance pour le territoire : la rénovation de nos équipements offre des opportunités d'économie d'énergie, de soutien à l'économie locale et de verdissement de nos politiques. Notre ambition est de faire de nos services à la population des laboratoires de politique de proximité ; politiques ancrées dans le quotidien de nos concitoyens.

LES 4 ENJEUX

3.1	Conforter les services à la population en synergie avec les communes
3.2	Garantir une qualité de vie pour une équité territoriale
3.3	Développer une offre de logement équilibrée sur l'ensemble du territoire
3.4	Rénover, réhabiliter et concevoir des équipements sportifs publics de haute qualité

ENJEU 3.1

Conforter les services à la population en synergie avec les communes



Au-delà de nos compétences réglementaires, nous proposons dans une démarche volontariste, de nombreux services à la population pour une haute qualité de vie sur notre territoire (petite enfance, périscolaire, bibliobus...). Conscients des nouvelles attentes de nos citoyens, des nouveaux usages, et de l'importance de la notion de bassin de vie, nous souhaitons conforter ces actions, en synergie avec les communes, afin de proposer et délivrer un service public « sans couture ».

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

3.1.1 - Conforter l'offre « Petite enfance »

Objectifs opérationnels

- Proposer des solutions d'accueil de qualité aux familles en confortant l'offre d'accueil existante
- Développer les actions éducatives dans les sites (artistiques, sportives, citoyennes...)
- Promouvoir une restauration collective de qualité prônant l'éducation au goût

3.1.2 - Conforter l'offre « Périscolaire »

Objectifs opérationnels

- Proposer des solutions d'accueil de qualité aux familles en confortant l'offre d'accueil existante
- Développer les actions éducatives dans les sites (artistiques, sportives, citoyennes...)
- Promouvoir une restauration collective de qualité prônant l'éducation au goût
- Asseoir la politique tarifaire

3.1.3 - Renforcer l'éducation à la citoyenneté

Objectif opérationnel

- Renforcer l'éducation citoyenne des enfants et les dispositifs de prévention dans les collèges de m2A

3.1.4 - Soutenir la parentalité

Objectif opérationnel

- Faire de la Maison des Parents un levier du soutien à la parentalité notamment dans le cadre de l'**Aventure citoyenne**

3.1.5 - Diversifier les offres du bibliobus

Objectif opérationnel

- Embarquer des intervenants artistiques (conteurs, illustrateurs...) sur les tournées

3.1.6 - Accompagner et favoriser l'épanouissement de nos aînés dans leurs lieux de vie

Objectifs opérationnels

- Favoriser le portage de repas, encourager le développement d'actions d'animation à destination du public en perte d'autonomie et soutenir l'innovation au service des seniors du territoire : contractualisation avec APAMAD
- Encourager le partage d'expérience, apporter un appui technique et favoriser la montée en expertise des communes : animation du groupe des élus communaux délégués aux personnes âgées
- Favoriser l'accès des seniors aux loisirs, à la culture et au sport : développement du dispositif communautaire de la carte Pass'Temps Senior m2A

3.1.7 - Accompagner les politiques de handicap et d'insertion

Objectif opérationnel

- Développer l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes en insertion, en lien avec la CeA, collectivité compétente

3.1.8 - Élaborer la nouvelle STSPD de m2A

Objectifs opérationnels

- Réaliser un bilan de la STSPD 2017-2020
- Rédiger un diagnostic territorial de sécurité sur la base des statistiques de la délinquance et de l'analyse des faits enregistrés par les partenaires institutionnels, associatifs et autres organismes
- Mettre à jour le plan d'action
- Développer des actions d'accompagnement des communes dans le domaine de la prévention et de la sécurité

3.1.9 - Faciliter l'accès aux droits pour les habitants de m2A

Objectif opérationnel

- Valoriser les services de la Maison de la Justice et du Droit, en lien avec les structures spécialisées



L'Aventure citoyenne, des actions pédagogiques et intergénérationnelles pour 600 jeunes du territoire

ENJEU 3.2

Garantir une qualité de vie pour une équité territoriale



En complément des actions que notre agglomération réalise en direct pour améliorer la qualité de vie, nous souhaitons intervenir le plus en amont possible, par des actions de prévention, afin de faire évoluer les comportements des usagers.

Il nous apparaît comme nécessaire d'accompagner fortement deux domaines en matière de prévention :

- La prévention face aux risques liés aux addictions (drogue, alcool...), notamment auprès des plus jeunes
- La sécurité routière, qui demeure toujours un sujet d'actualité car trop de décès et accidents sont encore liés aux comportements de certains usagers.

Protéger la vie et le vivre-ensemble sont des priorités absolues, nous nous engageons donc dans ces actions afin de renforcer la protection de tous et s'assurer que nos espaces soient les plus sûrs et conviviaux possibles.



Crash-test « Scooter contre voiture » organisé pour 500 collégiens du territoire, en partenariat avec la Préfecture du Haut-Rhin

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

3.2.1 - Participer aux actions de la Sécurité Routière

Objectif opérationnel

- Organiser des actions de prévention et de sécurité routière pour sensibiliser les usagers de la route

3.2.2 - Participer aux actions de prévention des addictions

Objectif opérationnel

- Animer et suivre l'action de prévention des risques alcool pour les jeunes de 12 à 18 ans (cocktail sans alcool)

ENJEU 3.3

Développer une offre de logement équilibrée sur l'ensemble du territoire



La qualité de vie sur notre territoire passe par la qualité du logement : ce dernier doit être accessible, de qualité et l'offre doit être répartie sur le territoire au regard des besoins.

Une grande partie de l'habitat du territoire ayant été construit après-guerre, la rénovation thermique des bâtiments et le renouvellement urbain constituent des enjeux majeurs de notre territoire. Cette dimension, également portée dans notre ambition de nouvelle donne environnementale, écologique et énergétique est d'autant plus importante face aux récentes fluctuations du prix de l'énergie qui risquent d'accroître la précarité énergétique de nos habitants.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

3.3.1 - Assurer la production de logements neufs

Objectifs opérationnels

- Assurer la production de logement locatif social
- Veiller à une production équilibrée sur le territoire, en lien avec les communes et les bailleurs sociaux
- Mobiliser l'EPF

3.3.2 - Accroître la qualité du parc existant

Objectifs opérationnels

- Accélérer la rénovation énergétique du parc privé et social
- Accompagner le redressement des copropriétés en difficulté (Plans de sauvegarde/OPAH)
- Éradiquer l'habitat indigne (Permis de louer/Déclaration de louer)
- Assurer la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

3.3.3 - Développer le renouvellement urbain

Objectifs opérationnels

- Conduire le process de renouvellement urbain à l'échelle de l'agglomération
- Veiller à la reconstitution du parc démoli (ensemble des bailleurs)
- Soutenir m2A Habitat à reconstituer son parc après démolition



Rénovation thermique des bâtiments et renouvellement urbain, des enjeux majeurs pour notre territoire

ENJEU 3.4

Rénover, réhabiliter et concevoir des équipements sportifs publics de haute qualité



Pour proposer des équipements sportifs publics de haute qualité, nous amorçons une réflexion globale et ambitieuse portant sur le recensement, la gestion patrimoniale, la maintenance et les investissements de ces derniers.

Notre objectif est de conforter notre stratégie en matière d'équipements sportifs publics, afin de permettre à tous l'activité sportive sur le territoire et de développer nos ambitions en matière de sport de haut niveau.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

3.4.1 - Organiser et optimiser le patrimoine

Objectifs opérationnels

- Construire un système de gestion patrimonial global, harmonisé qui reflète la réalité de l'état de santé, sécuritaire et fonctionnel du patrimoine.
- Définir un plan de maintenance annuel des investissements avec recensement des actions à prioriser et à mener

3.4.2 - Définir et choisir les objectifs prioritaires et réglementaires pour conduire les actions à porter via une Programmation Pluriannuelle d'Investissement maintenance ambitieuse

Objectifs opérationnels

- Améliorer la qualité d'usage des équipements, assurer la continuité de service et la disponibilité opérationnelle
- Actualiser, gérer, adapter la gestion patrimoniale par une évaluation et une appréciation construite au regard des capacités de la collectivité (moyens humains et financiers)
- Organiser et déployer un plan d'investissement visant à réduire de 40% les consommations énergétiques des bâtiments pour 2030 (1^{re} étape du décret tertiaire)

3.4.3 - Impulser l'excellence et la performance sportive dans nos équipements

Objectif opérationnel

- Favoriser l'accueil d'événements sportifs nationaux voire internationaux et de stages de préparation en association avec le mouvement sportif local

3.4.4 - Concrétiser le plan piscines

Objectifs opérationnels

- Réorienter le plan piscine et engager une première phase
- Arrêter un calendrier opérationnel de démarrage des opérations



Cryothérapie à l'Institut Médico Sportif du Sud Alsace (IMSSA) au cœur du Centre Sportif Régional Alsace

4. AMBITION 4

Un territoire d'équilibre
et de coopération



4. AMBITION 4

Un territoire d'équilibre et de coopération

CONTEXTE

Constituer une agglomération au service de ses communes, c'est se montrer innovant au quotidien dans notre manière d'interagir avec l'ensemble des acteurs. C'est aussi être exemplaire dans nos modes de fonctionnement pour assurer un service public de qualité et efficient. Enfin, c'est surtout fédérer les acteurs du territoire et au-delà autour de notre projet pour un développement vertueux et basé sur la coopération ; comme le prévoit notre pacte de gouvernance.

Nous jouons un rôle moteur dans le **développement des relations et des coopérations extraterritoriales**, en impulsant une **véritable politique de coopération transfrontalière** et en étant partie prenante de nombreuses actions avec les pays voisins.

Notre empreinte territoriale est reconnue comme le soulignent les importants partenariats tissés avec la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ou encore notre adhésion, dès sa création en avril 2021, à la Société anonyme d'économie mixte locale « Novarhéna », chargée du suivi du projet Post-Fessenheim.

En intra-territoire, la coopération se matérialise grâce à notre projet emblématique de Maison du Territoire, mais également au travers de l'évolution de nos modes de fonctionnement. Nous proposons une conception des services publics basés sur une administration plus efficiente et une nouvelle culture managériale, en s'appuyant sur la transformation digitale de cette dernière et en confortant dans cet esprit notre appui aux communes. Enfin, pour élaborer nos actions de demain, nous mettons le citoyen au cœur des dispositifs de participation.



Rencontre tripartite m2A, Neuenburg am Rhein et CCI Alsace Eurométropole aux ports de Mulhouse-Rhin

LES 8 ENJEUX

4.1	Fédérer les acteurs locaux au sein d'une Maison de Territoire	4.5	Accélérer la digitalisation des services communaux et intercommunaux
4.2	Conforter et étendre un service d'appui aux communes	4.6	Élaborer le pacte fiscal et financier en lien avec le Projet de Territoire
4.3	Développer les coopérations	4.7	Se donner les moyens de nos ambitions par un budget élaboré au service de notre investissement
4.4	Faire évoluer nos modes de fonctionnement pour déployer le Projet de Territoire	4.8	Faire vivre notre pacte de gouvernance

ENJEU 4.1

Fédérer les acteurs locaux au sein d'une Maison de Territoire



Projet emblématique qui illustre notre ambition fédératrice, la Maison du Territoire, implantée à Sausheim, regroupera en un même lieu les acteurs économiques du territoire et les acteurs institutionnels.

Ce projet traduit notre volonté de mettre les services compétents et les locaux adaptés à disposition des entreprises et des acteurs publics afin de faciliter leur développement de manière durable en favorisant la transition écologique et l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi.

➤ OBJECTIF STRATEGIQUE

4.1.1 - Faire de la Maison du Territoire un lieu de travail collaboratif, de co-construction, d'intelligence collective et de vie

Objectif opérationnel

- S'appuyer sur le Labo pour la mise en place des services dans la Maison du Territoire



ENJEU 4.2

Conforter et étendre un service d'appui aux communes



Nous jouons un rôle permanent de soutien et d'appui aux communes à travers :

- une assistance technique,
- une gestion des fonds de concours,
- une recherche active de subventions.

Notre agglomération s'engage à suivre au nom de toutes les communes-membres, la mise en œuvre du pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE). Pour encourager les projets environnementaux des communes, un fonds de soutien sera dédié aux initiatives émergentes. La mutualisation et la collaboration entre m2A et les communes sont privilégiées grâce à la mise en place de services communs comme le Management du Risque Numérique auquel 37 communes ont souscrit. Afin d'améliorer l'entraide et la coopération, de nouveaux services seront encore proposés grâce à l'engagement de la direction du développement intercommunal.

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

4.2.1 - Proposer de nouveaux services communs

Objectifs opérationnels

- Développer l'entraide et les coopérations entre communes (prêt de matériel, mise à disposition de personnel, veille juridique vers les communes, groupement de commandes)
- Développer les rencontres métiers pour mettre en place des réseaux d'entraide entre professionnels
- Développer les formations des personnels communaux au sein de l'agglomération (Maison du Territoire) et créer une bourse à l'emploi propre à l'agglomération pour favoriser la mobilité
- Mettre en place un service commun des archives au sein de la Maison du Territoire

4.2.2 - Soutenir et accompagner les communes dans le processus de transition environnementale

Objectif opérationnel

- Créer un fonds d'investissement : Fonds Climat Nouvelle Donne environnementale



GIPP, Groupe d'Intervention Polyvalent de la Propreté



Nous savons fédérer au-delà de nos frontières territoriales. Face à la complexification accrue des textes réglementaires et des obligations des intercommunalités, et dans un souci de coopération et de partage d'informations, notre agglomération a impulsé dès 2017 des rencontres informelles entre les présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Sud Alsace. Depuis 2021, ces réunions se sont élargies à tous les EPCI du Haut-Rhin (16 au total) et sont inscrites dans notre Pacte de gouvernance.

Forts de notre position affirmée en Sud Alsace et en Europe, nous appartenons depuis sa création en 2012, au pôle métropolitain, qui regroupe plus de la moitié de la population alsacienne (Eurométropole de Strasbourg, Colmar Agglomération, Communauté d'agglomération de Haguenau, Saint-Louis Agglomération et Mulhouse Alsace Agglomération). Au sein de cette instance informelle, notre poids démographique et notre dynamisme constituent une force pour avancer ensemble et partager des projets qui dépassent les limites de notre territoire.

Nous développons les coopérations transfrontalières dans tous les domaines : l'économie (relations avec les chambres de commerces allemandes et suisses), la recherche (campus européen EUCOR), la culture (participation à la Landesgartenschau). Nous favorisons les partenariats transfrontaliers autour des dynamiques de transports ferroviaires, fluviales, aéroportuaires et la promotion des mobilités douces.

ENJEU 4.3

Développer les coopérations

➔ OBJECTIFS STRATEGIQUES

4.3.1 - Organiser les assises transfrontalières

Objectif opérationnel

- Permettre la rencontre d'élus du territoire franco-germano-suisse et d'experts des territoires frontaliers en organisant un forum d'échanges thématiques en lien avec l'avenir de la région métropolitaine du Rhin Supérieur

4.3.2 - Conforter le partenariat campus européen EUCOR

Objectif opérationnel

- Participer au déploiement du Campus européen EUCOR

4.3.3 - Conforter les relations avec les chambres de commerce (chambres consulaires) allemandes et suisses

Objectif opérationnel

- Développer des synergies entre les chambres consulaires des trois pays

4.3.4 - Participer à la Landesgartenschau

Objectifs opérationnels

- Renforcer l'attractivité du territoire
- Développer des relations de voisinage entre les acteurs de la société civile

4.3.5 - Obtenir des financements extérieurs

Objectifs opérationnels

- Optimiser la recherche et la perception de financements extérieurs dans le cadre des différents dispositifs existants
- Optimiser la gestion des fonds européens et intensifier la veille sur les appels à projets
- Mettre en œuvre et assurer le suivi d'une procédure centralisée des appels à projets

4.3.6 - Développer la coopération transfrontalière

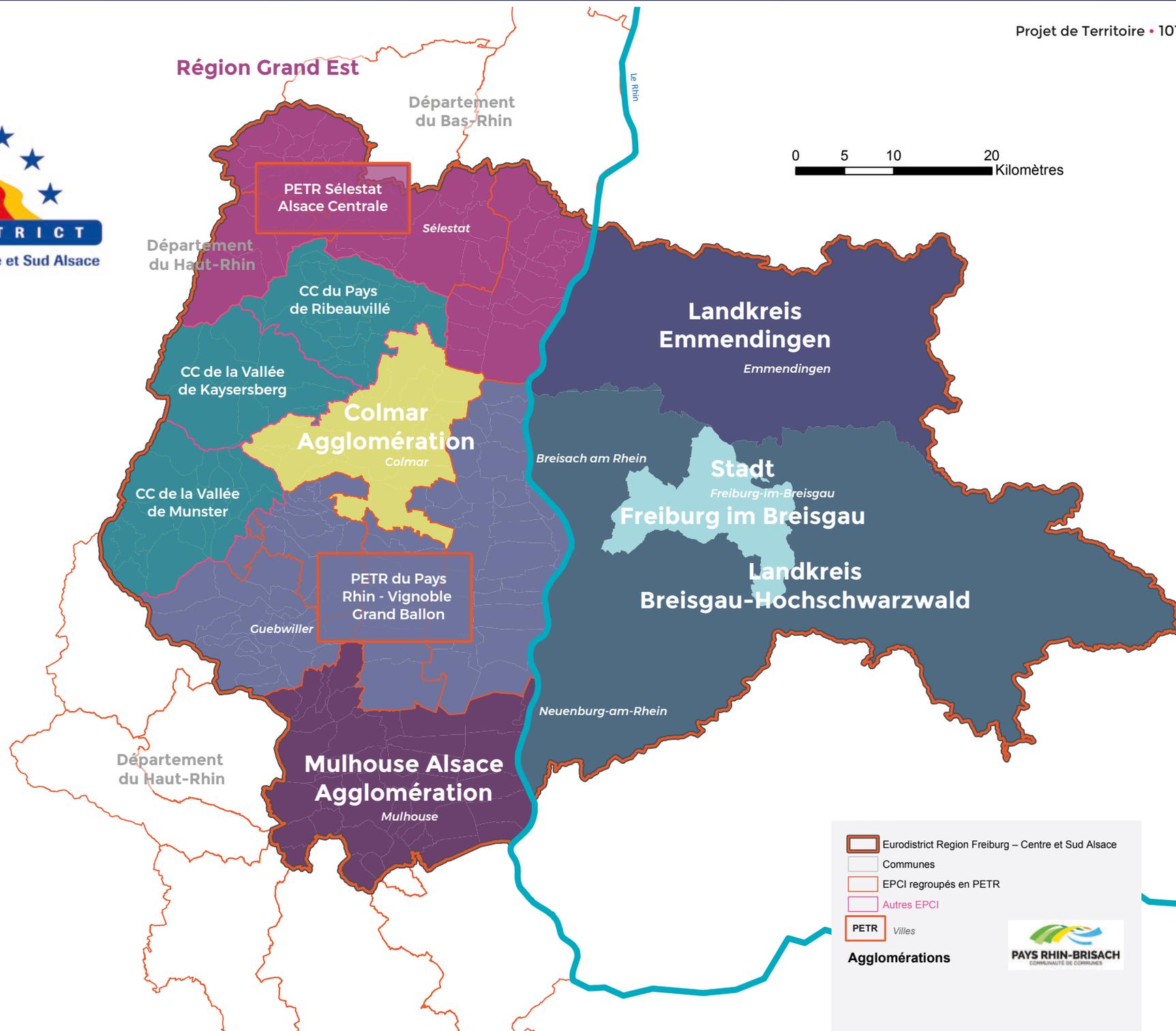
Objectifs opérationnels

- S'impliquer dans le fonctionnement de l'Eurodistrict
- Assurer la promotion de l'apprentissage de la langue régionale et la promotion du patrimoine local
- Contribuer à l'action des Infobest Palmrain et Vögelgrun consistant à offrir une aide gratuite de proximité sur les questions transfrontalières des habitants du territoire en lien avec leur vie quotidienne

4.3.7 - Étendre et conforter les partenariats avec les intercommunalités

Objectif opérationnel

- Développer les partenariats avec les intercommunalités d'Alsace (rencontres avec les présidents des établissements publics de coopération intercommunale - EPCI du Sud Alsace, Pôle métropolitain d'Alsace...)



- Eurodistrict Region Freiburg – Centre et Sud Alsace
- Communes
- EPCI regroupés en PETS
- Autres EPCI
- PETS Villes

Agglomérations



Convaincus que nous sommes avant tout au service des usagers, nous accordons une place importante au citoyen à travers notre Conseil de développement et souhaitons remettre le citoyen au cœur des dispositifs de participation en suscitant l'envie de s'engager et en valorisant davantage nos actions quotidiennes. Le Conseil de développement entend tester une forme plus avancée de démocratie citoyenne sur le territoire de m2A : la saisine du Conseil de développement par les citoyens.

De nouvelles pistes de saisines citoyennes sont à l'étude pour accroître encore le champ d'intervention des citoyens et redonner du sens à l'action publique. L'idée est de reconnecter les citoyens aux décisions prises par les élus et d'entendre la voix de celles et ceux qui s'engagent au sein des instances participatives.

Par ailleurs, l'évolution de nos modes de fonctionnement se matérialise avec l'impulsion d'une nouvelle culture managériale basée sur une formation accrue au numérique, une évolution des pratiques managériales et la méthode « design de services » qui permet une conception de service centrée sur les usagers. Dans ce cadre, la Maison du Territoire sera un outil de promotion de la formation (nouvelles méthodes de travail, nouveaux outils, école du management, valorisation des compétences) avec pour objectif, l'amélioration des conditions de travail de toute la collectivité. Elle sera un moyen de fédérer les acteurs locaux autour de projets collaboratifs valorisant l'innovation et la co-construction et concourant ainsi à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire.

ENJEU 4.4

Faire évoluer nos modes de fonctionnement pour déployer le Projet de Territoire

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

4.4.1 - Remettre le citoyen au cœur des dispositifs de participation

Objectifs opérationnels

- Développer une culture de la concertation : pour chaque projet systématiser la question de la participation citoyenne (saisine du **Conseil de Développement**, mise en place d'un conseil participatif ad hoc, etc) et prévoir un retour vers les contributeurs (valorisation de la participation, communication...)
- Généraliser la Journée citoyenne à l'ensemble des communes qui le souhaitent et les accompagner dans la démarche
- Mettre en place une saisine citoyenne du conseil de développement
- Amplifier la mise en place des débats publics (forum, table ronde) et intensifier l'usage des outils numériques (questionnaire en ligne, évaluation)



Installation du Conseil de développement

4.4.2 - Former pour acquérir une culture numérique commune

Objectifs opérationnels

- Mettre en place une formation pour les outils clés à destination des nouveaux arrivants
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation pour développer la culture et les compétences numériques des managers, des élus et de tous les utilisateurs du système d'information
- Mettre en place des actions visant à réduire la fracture numérique des agents
- Mettre en place des actions de formation pour une maîtrise homogène des outils bureautiques pour les assistantes de direction
- Mettre en place des formations aux outils numériques pour mieux appréhender le travail à distance
- Mettre en place des parcours de formation numérique pour la médiation numérique pour les agents en lien avec les usagers en fracture numérique

4.4.3 - Développer des outils et méthodes de travail communs et transversaux

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des outils d'aide à la décision et de gestion :
 - domaine recettes / dépenses
 - domaine RH
- Apporter un appui méthodologique aux élus communautaires et à la direction générale pour la formalisation et suivi du Projet de Territoire 2020-2030
- Piloter les missions d'organisation

4.4.4 - Développer une culture commune de management

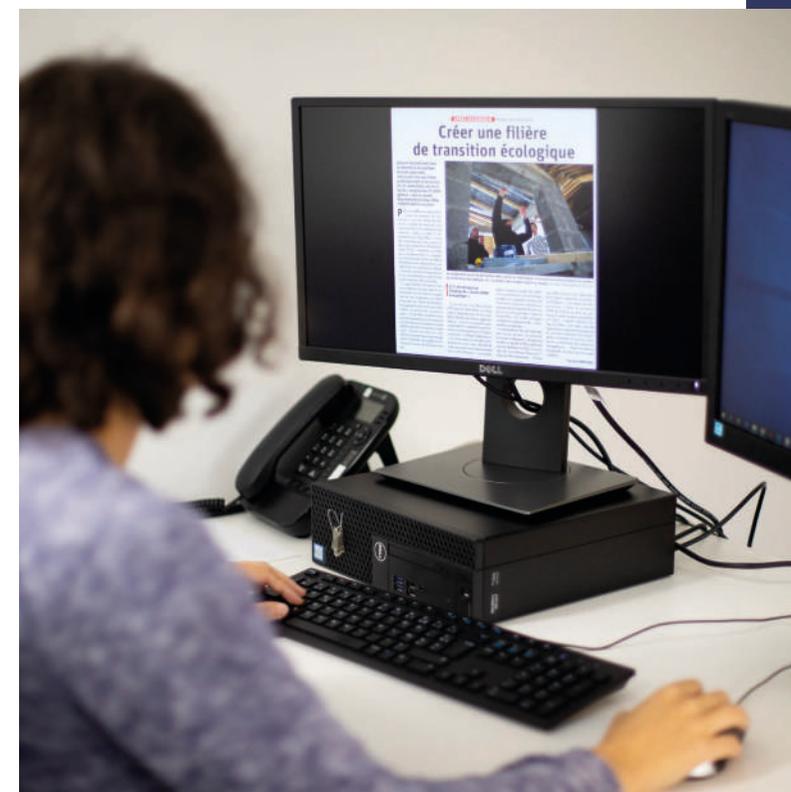
Objectifs opérationnels

- Organiser des « temps forts » : conf/cadres, conférences / débats...
- Mettre en œuvre des actions de formations spécifiques déclinées pour l'ensemble des managers : ex formation à l'entretien professionnel annuel
- Organiser des temps d'échanges et de co-développement : formations, ateliers thématiques, ateliers de co-développement, petits-déjeuners...
- Mettre en place une école de management

4.4.5 - Développer une communication interne fédératrice, au service du bien-être au travail

Objectifs opérationnels

- Favoriser les échanges entre agents et leur implication grâce à des actions transversales fédératrices, en y associant les élus
- Valoriser et faire connaître les compétences et talents de chacun
- Moderniser et adapter les outils de communication interne pour rendre plus accessible et agile l'information à tous les agents, et accompagner le déploiement de la culture numérique interne
- Diffuser et animer les bonnes pratiques de travail, en soutien aux services pilotes (gestion des emails, des réunions, éco-gestes, culture numérique, mobilité interne, accueil nouveaux embauchés, communication aux managers...)



4.4.6 - Développer une culture « design de services et innovation » centrée sur les usagers et les services de demain

Objectifs opérationnels

- Accompagner les services sur leurs projets, de façon ponctuelle ou tout au long du projet sur sollicitation.
- Favoriser le développement de cette culture dans l'aménagement de la Maison du Territoire (design d'espace : usages et fonctionnalités)

4.4.7 - Optimiser la gestion du courrier via la numérisation

Objectif opérationnel

- Développer le logiciel ELISE



Le numérique a bouleversé nos habitudes et a créé de nouveaux usages et nouvelles attentes. Notre Projet de Territoire s'inscrit naturellement dans cette dynamique, tout en veillant au fait que le numérique ne laisse personne de côté (les « éloignés » du numérique).

Le projet de numérisation des services rendus à la population sera mis en œuvre dans un souci d'harmonisation, de simplification d'accès et d'amélioration du service rendu. La plateforme e-services a ainsi vocation à offrir un bouquet étendu de services en ligne (inscription scolaire, urbanisme, carte Pass'Temps Senior...). La réduction de la fracture numérique sera une priorité pour garantir à tous un égal accès au service public. Le déploiement de la fibre optique et de la couverture mobile sera finalisé sur l'ensemble du territoire.

Parallèlement, nous souhaitons accompagner la transformation numérique de notre administration. Les nouvelles technologies, la dématérialisation, la digitalisation sont désormais incontournables pour être efficaces et efficaces au quotidien. Nous nous engageons à développer les outils numériques et à valoriser leurs avantages, en accompagnant les personnels et ceux des communes. Il s'agit donc d'acquérir au sein de l'administration une culture numérique commune et de la diffuser largement (agents des communes notamment).

ENJEU 4.5

Accélérer la digitalisation des services communaux et intercommunaux

➤ OBJECTIFS STRATEGIQUES

4.5.1 - Développer la plateforme e-services pour proposer un bouquet de services en ligne

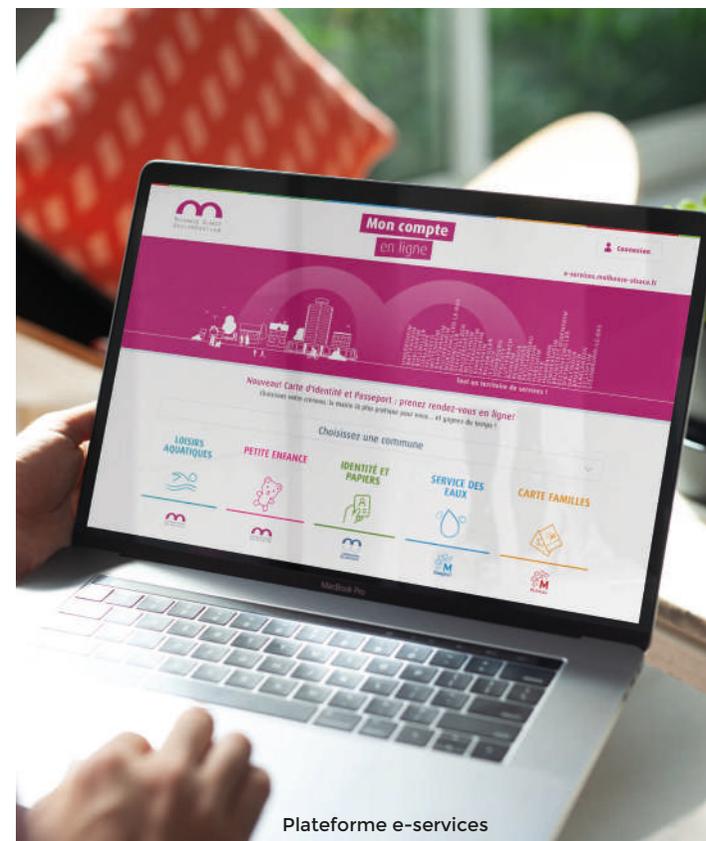
Objectif opérationnel

- Intégrer les nouveaux services sur la plateforme territoriale : élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pluriannuel

4.5.2 - Développer le système d'information géographique

Objectif opérationnel

- Créer un Plan de Corps de Rues Simplifiés (PCRS)



Plateforme e-services



Véritable bras armé du Projet de Territoire, le Pacte Fiscal et Financier représente une opportunité pour consolider les compétences de notre agglomération. Il permet, au travers d'une photographie détaillée de la situation financière et fiscale, d'objectiver la réalité de chaque commune-membre et son poids au sein de m2A, de juger l'ambition actuelle et d'identifier les évolutions à apporter pour l'avenir. Pour le réaliser, un diagnostic global permettra d'étudier les relations entre commune et communauté en concertation avec les élus.

ENJEU 4.6

Élaborer le pacte fiscal et financier en lien avec le Projet de Territoire

➤ OBJECTIF STRATEGIQUE

4.6.1 - Réaliser un diagnostic financier et fiscal

Objectifs opérationnels

- Disposer d'une cartographie financière dynamique et analytique du territoire qui fasse consensus.
- Mener une réflexion sur l'évolution des outils de solidarité financière communautaire

ENJEU 4.7

Se donner les moyens de nos ambitions par un budget élaboré au service de notre investissement



L'efficacité et l'exemplarité de notre collectivité sont conditionnées par notre capacité à investir durablement et de manière raisonnée. Cela se traduit par la mise en œuvre d'un pacte fiscal et financier adapté aux ambitions de notre Projet de Territoire et aux priorités fixées. Il s'agit de maintenir un haut niveau d'investissement pour notre collectivité tout en maintenant notre capacité de désendettement inférieure à 12 ans. Le plan pluriannuel d'investissement devra traduire nos engagements. Cette posture budgétaire est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans un contexte d'incertitude liée à la crise sanitaire et à ses impacts sur l'ensemble du monde économique.

➤ OBJECTIF STRATEGIQUE

4.7.1 - Maintenir la capacité de désendettement en deçà de 12 ans

Objectifs opérationnels

- Examiner le niveau de rigidité des charges et les leviers d'actions
- Dégager des pistes d'économies et de revalorisation tarifaire
- Identifier les leviers disponibles en matière de fiscalité
- Calibrer le Plan Pluriannuel d'Investissement



Donnons-nous collectivement les moyens de nos ambitions et faisons de notre agglomération le territoire de tous les possibles

ENJEU 4.8

Faire vivre notre pacte de gouvernance



Après consultation de l'ensemble des communes-membres, le conseil d'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération, a officiellement approuvé le 15 mars 2021 son pacte de gouvernance, comme le permet le code général des collectivités territoriales (article L5211-11-2). Ce document synthétise la manière dont les élus locaux se sont accordés sur le fonctionnement quotidien de leur établissement public de coopération intercommunale.

Légendes de la page 107

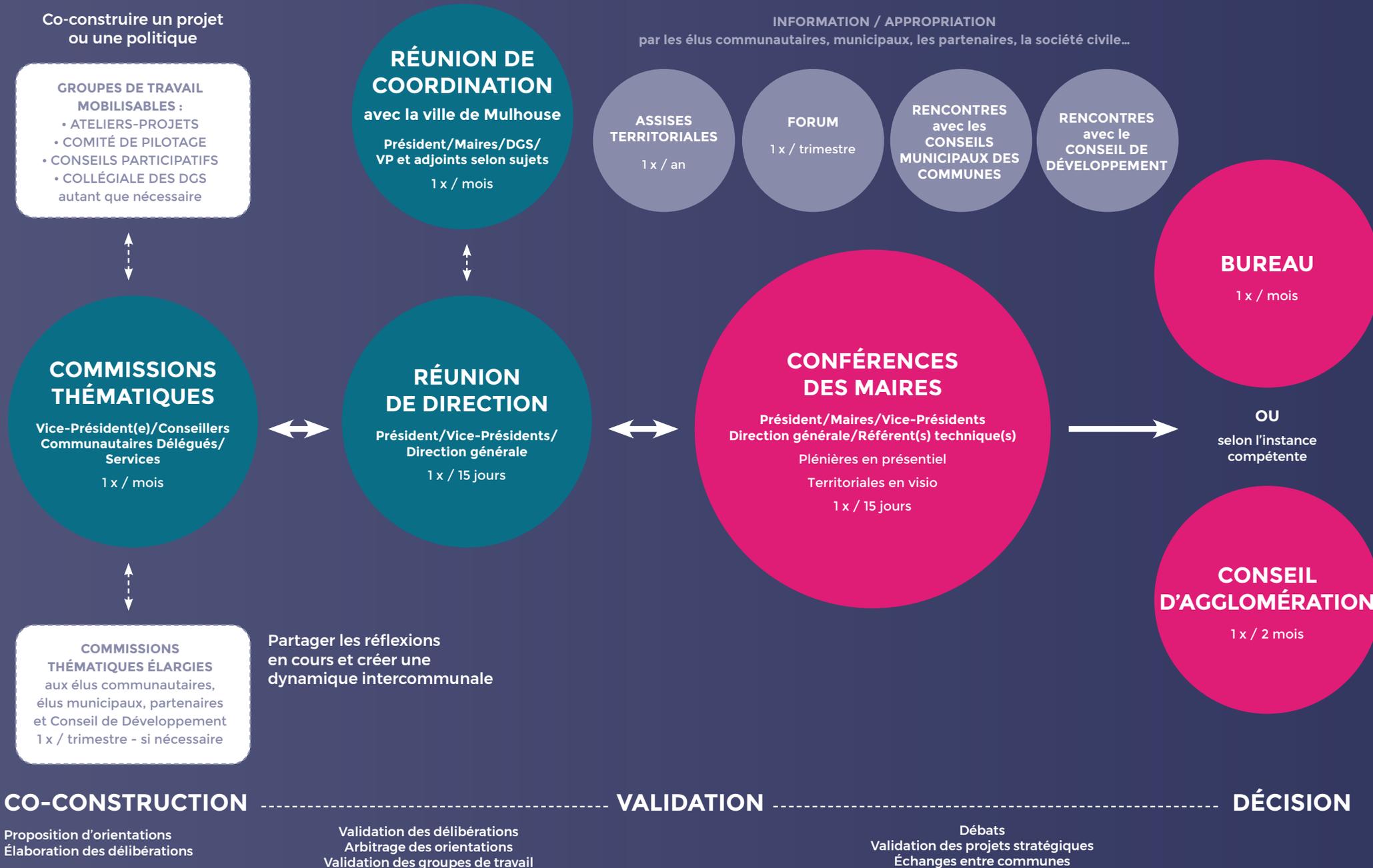
- Instances d'impulsion et d'orientation
- Instances institutionnelles de m2A
- Instances et rencontres ouvertes aux élus communautaires et municipaux, aux membres du Conseil de développement et aux partenaires extérieurs

Notre pacte de gouvernance s'articule autour de 4 parties :

- La première partie définit le rôle spécifique de tous les élus : président, vice-présidents, conseillers communautaires délégués et conseillers communautaires. Elle présente le rôle de chaque assemblée : le conseil communautaire et le bureau communautaire.
- La deuxième partie met en valeur la place centrale des maires et des communes dans le processus décisionnel, en insistant sur les valeurs essentielles que sont la transparence et la représentativité des communes ainsi que le devoir d'information réciproque. Il est ainsi question du rôle politique central joué par la conférence des maires et par les trois conférences territoriales des maires. Le rôle de toutes les instances de co-construction, de débat et d'information est explicité : les ateliers-projets, les commissions élargies, le forum m2A, les assises territoriales, les rencontres des conseils municipaux et la collégiale des directeurs généraux de service (DGS). Un point particulier est fait sur la coordination permanente entre m2A et la Ville de Mulhouse, à travers notamment la mutualisation historique de certains services. Cette histoire commune a conduit à un mode de gouvernance politique spécifique dans lequel le Président de m2A et le Maire de Mulhouse, leurs Vice-Présidents et Adjoints se rencontrent régulièrement avec leurs DGS respectifs sur les sujets croisés.

- La troisième partie est entièrement consacrée au développement des coopérations entre m2A et les communes (groupements de commandes, mutualisation...) et aux actions de formation conduites en lien avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Une charte de gouvernance sur le PLUi est également intégrée afin de placer les communes au cœur du dispositif partenarial.
- La quatrième partie met en lumière l'importance de l'ouverture de l'Agglomération sur son environnement, ses partenaires institutionnels et économiques, mais aussi la société civile. Partenaires et citoyens qui œuvrent aux côtés de m2A préparent la prise de décision des instances de gouvernance et contribuent à la poursuite et au développement de la démocratie participative. Ils sont notamment réunis dans un Conseil de Développement et au sein de Conseils participatifs en fonction des thématiques.

Faire vivre notre pacte de gouvernance, c'est s'assurer du bon fonctionnement permanent des instances et de l'engagement quotidien de tous les acteurs dans le respect du rôle de chacun et dans la proximité souhaitée avec le territoire. Notre pacte de gouvernance constitue l'outil pour avancer et réaliser ensemble les projets. La régularité, la fréquence des instances mais aussi la qualité et l'importance des échanges et des avis rendus permettront d'évaluer avec clarté la résonance du pacte de gouvernance dans la réalisation du Projet de Territoire.



IV. ET APRÈS ?

LE PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL POUR LE DÉPLOIEMENT ET L'ÉVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Deux instances sont dédiées au pilotage stratégique et opérationnel pour le déploiement du Projet de Territoire :

- **La réunion de Direction dédiée au pilotage du Projet de Territoire** : se réunit deux fois par an durant les trois premières années qui suivent la publication du Projet de Territoire, puis une fois par an. Elle est présidée par le Président et animée par le 1^{er} VP. L'ensemble des Vice-Présidents y assiste.

Elle définit et valide les orientations politiques et stratégiques ainsi que les priorités de la collectivité.

Elle s'assure de l'articulation entre le Projet de Territoire et les priorités de chaque délégation et prépare les instances budgétaires.

- **Les Comités de Coordination (CODG élargi au 1^{er} VP)** : se réunissent tous les six mois en amont de la réunion de Direction. Ils veillent à l'alignement des projets avec les orientations politiques et stratégiques, réalisent des revues de programme pour contrôler l'état d'avancement des projets et arbitrent les priorités (nouvelles demandes, arrêts de projets...).

Pour appuyer ces instances, des ressources seront mobilisées tout au long du déploiement du Projet de Territoire au sein de l'agglomération (suivi du portefeuille de projet, recueil et qualification des demandes), regroupées au sein du « Bureau des projets ».



Réunion de Direction réunissant le Président, ses Vice-Présidents et la Direction Générale des Services de m2A

V. ANNEXE :
LE PLAN D'ACTION OPERATIONNEL
POUR LE DEPLOIEMENT
DU PROJET DE TERRITOIRE

Liste globale des actions opérationnelles du Projet de Territoire

Fiches actions sur demande par mail auprès de la Direction du Pilotage de la Performance de m2A :

projet.territoire.m2A@mulhouse-alsace.fr

Ambition 1

Un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique

1.1 LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTER NOS POLITIQUES PUBLIQUES

1.1.1 FINALISER ET SUIVRE LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

- 1.1.1.1 Finaliser le Plan Climat
- 1.1.1.2 Suivre le Plan Climat avec sa nouvelle plateforme
- 1.1.1.3 Élaborer un tableau de bord de la transition

1.1.2 METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

- 1.1.2.1 Créer un fonds d'investissement : le Fonds Climat nouvelle donne environnementale (soutien aux communes)

1.2 DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES MOBILITÉS ADAPTÉES AUX DÉFIS DE DEMAIN

1.2.1 RENOUVELER LA FLOTTE AVEC DES VÉHICULES PROPRES

- 1.2.1.1 Assurer le verdissement de la flotte de véhicules
- 1.2.1.2 Migrer vers une flotte de bus au biogaz et ouvrir une station publique

1.2.2 DÉVELOPPER L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

- 1.2.2.1 Monter un Atelier-projet sur la stratégie mobilité de m2A puis mettre à jour le Plan de mobilité (ex PDU)
- 1.2.2.2 Améliorer l'attractivité des lignes Chronos

- 1.2.2.3 Améliorer l'accessibilité du réseau et faire évoluer le service Domibus
- 1.2.2.4 Adapter les services de transport à la demande (TAD)
- 1.2.2.5 Étudier voire réaliser des extensions de lignes de tramway
- 1.2.2.6 Améliorer la qualité de service et l'exploitation des données (refonte SAE, comptages tram...)
- 1.2.2.7 Réviser la stratégie de tarification Soléa

1.2.3 « DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ MOBILITY AS A SERVICE »

- 1.2.3.1 Poursuivre le développement des services via le Compte Mobilité
- 1.2.3.2 Échanger avec la Région la possibilité d'emprunter les TER avec des titres Soléa
- 1.2.3.3 Améliorer la qualité du tram-train
- 1.2.3.4 Développer les services interurbains et transfrontaliers
- 1.2.3.5 Étudier l'aménagement de nouveaux parkings relais et/ou parkings gare
- 1.2.3.6 Se positionner comme laboratoire européen des mobilités

1.2.4 DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES ET PARTAGÉES

- 1.2.4.1 Expérimenter le covoiturage domicile - travail
- 1.2.4.2 Expérimenter les voitures en libre-service en périphérie
- 1.2.4.3 Développer les aménagements cyclables sécurisés (10 km/an) et conforter leur entretien
- 1.2.4.4 Développer la location de vélos électriques et les vélos en libre-service

- 1.2.4.5 Mettre en place une « Cité du vélo » et créer un réseau des acteurs vélos de m2A
- 1.2.4.6 Faire du « Challenge vélo » un événement important du territoire
- 1.2.4.7 Développer les plans de mobilité des entreprises et promouvoir les forfaits mobilité durable
- 1.2.4.8 Mettre en place un réseau de bornes de recharge électriques

1.2.5 CONFORTER m2A EN TANT QUE HUB DE TRANSPORTS INTERNATIONAL

- 1.2.5.1 Accompagner le développement de l'activité des ports de Mulhouse-Rhin
- 1.2.5.2 Poursuivre notre action en vue du raccordement ferroviaire de l'Euro Airport
- 1.2.5.3 Maintenir les relations avec l'Euro Airport
- 1.2.5.4 Développer les capacités du fret ferroviaire
- 1.2.5.5 Accompagner le développement de l'autoport

1.3 GARANTIR SUR TOUT LE TERRITOIRE, UN ACCÈS À UNE EAU DE QUALITÉ ÉLEVÉE PAR UNE GESTION SÛRE ET DURABLE DE LA RESSOURCE

1.3.1 DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UN SCHÉMA DE GOUVERNANCE PARTAGÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

- 1.3.1.1 Rédiger un schéma directeur d'alimentation en eau potable
- 1.3.1.2 Faire converger la gestion du réseau en lien avec le transfert de la compétence eau

1.3.2 ATTEINDRE DES CRITÈRES ÉLEVÉS DE QUALITÉ DE L'EAU

- 1.3.2.1 Protéger les zones de captage

1.3.3 PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- 1.3.3.1 Augmenter la perméabilité des sols artificialisés
- 1.3.3.2 Améliorer la gestion des eaux pluviales
- 1.3.3.3 Renforcer la sécurité des approvisionnements

1.4 DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL POUR TENDRE VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET AMÉLIORER LA SANTÉ DES HABITANTS

1.4.1 DÉFINIR ET ADOPTER UN PROJET POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

1.4.1.1 Finaliser et mettre en œuvre le PAT

1.4.1.2 Travailler à une complémentarité des PAT Sud Alsace

1.4.2 ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE D'UNE AGRICULTURE DURABLE

1.4.2.1 Mettre en place une coopération intercommunale sur le secteur du bassin potassique

1.4.2.2 Mettre en place une coopération intercommunale sur le secteur des collines

1.4.3 PROMOUVOIR UNE RESTAURATION COLLECTIVE DE QUALITÉ PRONANT L'ÉDUCATION AU GOÛT

1.4.3.1 Faire progresser la part des produits bio et locaux offerts dans les structures périscolaires

1.4.4 DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

1.4.4.1 Aider à la structuration des filières

1.4.4.2 Soutenir l'implantation de maraichers et l'agriculture urbaine

1.5 SANCTUARISER, VALORISER ET ENRICHIR NOTRE PATRIMOINE LOCAL DE BIODIVERSITÉ

1.5.1 FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

1.5.1.1 Finaliser et faire vivre l'Atlas de Biodiversité

1.5.1.2 Intensifier la politique d'éducation à la nature et à l'environnement

1.5.2 CONSOLIDER LES REFUGES DE BIODIVERSITÉ

1.5.2.1 Régénérer les poumons forestiers

1.5.2.2 Protéger et renforcer les refuges de biodiversité (Haies, zones humides...)

1.5.2.3 Soutenir les projets de végétalisation du tissu urbain (nature en ville)

1.5.3 INTÉGRER LA PRÉSERVATION DES TERRES AGRICOLES ET DES ESPACES NATURELS DANS LES OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.5.3.1 Intégrer la végétalisation et une trame verte intercommunale dans le PLUi Aménagement

1.5.3.2 S'engager vers un objectif « Zéro artificialisation nette » Aménagement

1.5.3.3 Intégrer les plans de conservation botanique et l'atlas de la biodiversité dans les documents d'urbanisme

1.6 TENDRE VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

1.6.1 DÉVELOPPER LES ÉNERGIES ALTERNATIVES

1.6.1.1 Encourager l'implantation de centrales photovoltaïques

1.6.1.2 Développer les filières biomasse énergie locales

1.6.1.3 Explorer les potentiels et sources énergétiques émergentes (méthanisation, microcentrale hydroélectrique...)

1.6.1.4 Encourager les initiatives citoyennes, industrielles, agricoles ou autres

1.6.2 PROMOUVOIR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

1.6.2.1 Sensibiliser pour favoriser la rénovation thermique

1.6.2.2 Établir une feuille de route de la rénovation énergétique de nos bâtiments m2A

1.6.2.3 Développer le réseau de chaleur pour récupérer la chaleur fatale produite sur notre territoire

1.7 RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET ASSURER LA COLLECTE POUR UNE VALORISATION OPTIMALE

1.7.1 METTRE EN ŒUVRE UN NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

1.7.1.1 Élaborer un nouveau programme volontariste de réduction des déchets

1.7.2 ASSURER UNE COLLECTE DES DÉCHETS OPTIMISÉE

1.7.2.1 Optimiser la collecte en régie et prestataire

1.7.2.2 Améliorer le bilan carbone de la collecte (régie et prestataire)

1.8 SOUTENIR LES COMMUNES DANS LA VALORISATION ET L'USAGE DE L'ESPACE PUBLIC AVEC UNE IMPLICATION CITOYENNE

1.8.1 ADAPTER LES MOYENS ET LES TRAITEMENTS LIÉS À LA PROPRIÉTÉ, AU BESOIN DES COMMUNES

1.8.1.1 Consolider les objectifs du plan « Propreté » et en poursuivre son déploiement

1.8.1.2 Évaluer le résultat auprès des communes

1.8.1.3 Adapter les organisations pour garantir un haut niveau de qualité

1.8.2 RENDRE VISIBLE LE SERVICE DE L'AGGLOMÉRATION À LA POPULATION

1.8.2.1 Soutenir les initiatives citoyennes (clean up days, journée citoyenne...)

1.8.2.2 Communiquer pour sensibiliser, valoriser et promouvoir les métiers de la propreté de m2A

1.8.2.3 Lutter contre les incivilités

1.8.2.4 Améliorer l'échange d'informations avec les citoyens (mobiliers connectés, remontée et prise en charge des doléances...)

1.9 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR SUR NOTRE TERRITOIRE

1.9.1 RENFORCER LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

1.9.1.1 Expérimenter et déployer des systèmes de surveillance en complément d'ATMO Grand Est

1.9.2 MIEUX INFORMER

1.9.2.1 Se doter d'outils de communication / sensibilisation

Ambition 2 Un territoire d'accueil dynamique

2.1 ACCOMPAGNER LES ÉCOSYSTEMES, FILIÈRES ET INITIATIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE, NOVATEUR ET PERFORMANT

2.1.1 ANIMER DES RÉSEAUX ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

2.1.1.1 Moderniser la Charte de la Commande Publique

2.1.1.2 Mettre en place un Etat Prévisionnel de l'Achat Public (EPAP) et communiquer avec les fédérations et chambres consulaires

2.1.1.3 Clarifier les procédures en fonction des seuils par la mise à jour de la nomenclature achats

2.1.2 PROMOUVOIR UNE STRATÉGIE PARTAGÉE TERRITOIRE-UNIVERSITÉ - ENTREPRISES SUR DES FILIÈRES CLÉS DE m2A

2.1.2.1 Accompagner le développement de « l'accélérateur Fonderie » qui permet la transformation numérique de l'industrie via le développement d'un espace d'exploration, de co-construction de solutions innovantes, et de formations, afin de répondre aux besoins des entreprises et de stimuler la création et la croissance de projets et de startups.

Campus Industrie 4.0 (accélérateur fonderie et numérique Technocentre, REISA, KMO)

2.1.2.2 Accompagner la structuration d'un écosystème hydrogène sur le territoire de m2A (Energie, supply chain, industrie décarbonée)

Blue Industries Sud Alsace

2.1.2.3 Assurer le développement d'un pôle matériaux assis sur ces filières historiques que sont la chimie, le textile et la mécanique

Fibres, plasturgie, chimie, composite, etc.

2.1.2.4 Accélérer le développement d'un pôle medtech sur le territoire de m2a et le sud Alsace associant le GRMSA, l'IRHT, Confarma, Firalis...

Bioparc, Plateforme biosourcée, TSC (ex Adhésia), CellProthera, ortho...

2.1.2.5 Accompagner le développement et la transformation de la filière agroalimentaire vers l'industrie du futur, en renforçant ses liens avec le territoire Valfleuri, CAC, Beyer, Maurer Tempé, Invivo, Gustav Muller, Abtey

2.1.3 STRUCTURER UNE STRATÉGIE DE MARKETING ÉCONOMIQUE VALORISANT NOTRE POSITIONNEMENT TRINATIONAL ET SUD ALSACE

2.1.3.1 Déployer cette stratégie dans le cadre d'actions de prospection et d'implantation d'entreprises (ASTI, NextDay.Vision...)

2.1.3.2 Accompagner les entreprises étrangères souhaitant s'implanter dans le territoire et réciproquement (Québec/3 rivières)

2.1.4 DÉVELOPPER LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES : ÉCONOMIE DURABLE (ESS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉNERGIES RENOUVELABLES

2.1.4.1 Faire le lien avec le PCAET (lien agriculture - territoire / urbain - rural)

2.1.4.2 Ancrer territorialement l'économie durable et créer de nouveaux circuits/de nouvelles économies

2.1.4.3 Animer le Réseau Territorial de l'ESS

2.1.5 MISE EN PLACE DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ POUR PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

2.1.5.1 Mettre en place une stratégie d'accueil des nouveaux arrivants (organisation partenariale, prospections clients, marketing/outils communication...)

2.1.6 OPTIMISER ET VALORISER LES INFRASTRUCTURES (AÉROPORTUAIRES, FLUVIALES, LOGISTIQUES) EN VUE D'INTENSIFIER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LES ENTREPRISES ET ACCUEILLIR DES NOUVELLES ACTIVITÉS

2.1.6.1 Développer la multimodalité Euroairport/ports/ferroviaires « hub logistique européen »

Valoriser la présence de l'EuroAirport : Promotion des infrastructures du Sud Alsace dans le cadre de Territoire d'Industrie

2.1.6.2 Accompagner les projets de développement et de modernisation des ports en lien avec les besoins des entreprises

Terminal 3 zone logistique Ottmarsheim, inclure les ports dans les écosystèmes du programme Blue Industry (H2, smart grids)

2.1.6.3 Affirmer la place des ports de Mulhouse-Rhin au sein du réseau européen des ports
Soutenir la promotion des ports, mettre en place politique de lobbying, projet Interreg de digitalisation (gestion digitalisée du fret), positionnement chargeurs

2.1.7 ACCENTUER LES ÉVÈNEMENTS ÉCONOMIQUES CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AU TOURISME D'AFFAIRES

2.1.7.1 Mettre en œuvre les conditions permettant la réalisations de différents salons (Salon Be 4.0, Rencontres d'affaires « ADN business » donneurs d'ordre/prestataires, salon de la supply chain)

2.1.8 CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN ENVIRONNEMENT CRÉATIF ET ENTREPRENEURIAL

2.1.8.1 Créer un service dédié aux entreprises à la Maison du Territoire

2.1.8.2 S'assurer de l'action de KMO dans le développement d'un écosystème dédié à la transformation digitale de l'industrie

2.1.8.3 Conforter le rôle du Technopole en affirmant son rôle de soutien à la création d'entreprises technologiques, d'animation de proximité (clubs d'entreprises, économie circulaire), et de soutien à la stratégie d'attractivité en accueillant des start-up et des talents

2.1.8.4 Assurer le développement du FabLab Technistub afin de proposer sur le territoire un tiers-lieu apportant une mixité pour favoriser l'émergence d'idées dans le but de concevoir et de tester de nouveaux projets innovants.

2.1.8.5 Réorganiser le fonctionnement de TUBA en lien avec le Technopole

2.1.8.6 Permettre à SEMIA d'assurer un service d'accompagnement de projets de création d'entreprises innovantes sur le territoire de m2A

2.1.8.7 Développer des événements favorisant l'entrepreneuriat : start-up week end, Ailes à Elles, Challenge Industrie Mulhouse

2.1.9 AMÉNAGER LE QUARTIER DMC

2.1.9.1 Définir l'ambition et organiser la gouvernance

2.1.9.2 Poursuivre le travail de clarification des maîtrises foncières

2.1.9.3 Dépolluer les espaces présentant des spots de pollution

2.1.9.4 Engager une phase de travaux d'espaces publics à l'échelle du cœur de site

2.1.10 AMÉNAGER LE QUARTIER FONDERIE

2.1.10.1 Créer le quartier de l'industrie 4.0

2.1.10.2 Assurer la liaison fonctionnelle et qualitative entre les rues Gay Lussac et Spoerry et redonner la place aux modes doux

2.1.10.3 Diminuer le niveau de risque (gaz et cuve GNR)

2.1.10.4 Commercialiser les bâtiments et le foncier dans une logique de production de valeur ajoutée économique

2.1.10.5 Constituer un écosystème industrie du futur et numérique sur le site de la Fonderie (Technocentre, Technistub, KMØ...)

2.1.10.6 Développer les projets Energies Renouvelables (géothermie, photovoltaïque stockage, smart grids, réseaux de chaleur)

2.1.10.7 Réhabiliter le bâtiment 47 - Technocentre - Quatrium

2.1.10.8 Réhabiliter le bâtiment 74 - Technistub

2.1.11 ÉLABORER UNE STRATEGIE DE MISE EN PERSPECTIVE DU SITE DE L'AERODROME RIXHEIM / HABSHEIM

2.1.11.1 Étudier la faisabilité d'une zone d'activité économique

2.1.12 RECONVERTIR LA PLATEFORME D'OTTMARSHEIM

2.1.12.1 Réaménager la plateforme de service et zone d'activité

2.1.13 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU GRAND SITE STELLANTIS

2.1.13.1 Préparer (études environnementales et dossier DUP) l'aménagement du secteur du triangle multimodal

2.1.14 DOTER LE TERRITOIRE DE SITES DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUES DIVERSIFIES

2.1.14.1 Appuyer et construire le développement de sites industriels selon 3 axes : STELLANTIS, Chimie, Bande rhénane

2.1.14.2 Stratégie globale: préparer le foncier aménagé de demain en veillant à une bonne couverture territoriale et en favorisant la requalification des friches économiques

2.1.15 ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION DU TECHNOCENTRE - QUATRIUM

2.1.15.1 Contribuer à l'implantation et au développement des activités de Quatrium

2.2 RENFORCER LES LIENS ENTRE L'EMPLOI ET LA FORMATION

2.2.1 AIDER AU RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

2.2.1.1 Organiser des Forums pour l'emploi sur le territoire de m2A

2.2.1.2 Animer le label « Cité des Métiers »

2.2.1.3 Assurer le suivi et le bon déroulement de la Journée des carrières 4.0

2.2.2 ANTICIPER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

2.2.2.1 Développer la démarche Transvers'Al

2.2.2.2 Développer le site « Monmetierdedemain »

2.2.3 DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

2.2.3.1 Développer la plateforme RH TPE PME

2.2.4 SOUTENIR LES ACTIONS D'INSERTION ET DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE

2.2.4.1 Veiller à la bonne coordination des structures d'insertion du territoire

2.2.4.2 S'assurer du développement et de la continuité de la formation « Ligne numérique »

2.2.4.3 Conforter le Statut d'organisme intermédiaire de gestion des fonds européens de la MEFet inscrire ainsi les actions du PLIE dans la durée

2.2.5 SOUTENIR LES STRUCTURES DE L'EMPLOI

2.2.5.1 Pérenniser l'existence de l'Ecole de la 2ème Chance, son label et la qualité de ses formations (norme AFNOR)

2.2.5.2 Accompagner Sémaphore et Réagir dans leurs missions de suivi des jeunes rencontrant des difficultés d'accès à la formation ou à l'emploi

2.2.5.3 Conforter le rôle de la MEF en intégrant le dispositif « Cité de l'Emploi », dans la mise en oeuvre d'actions de gestion territoriale des ressources humaines, de développement des compétences et de gestion des clauses sociales

2.2.6 DÉVELOPPER UN PÔLE DE FORMATION D'EXCELLENCE INNOVANT ET PROFESSIONNALISANT

2.2.6.1 Soutenir le développement du Campus des Métiers et Qualification Industrie du Futur & Numérique

2.2.6.2 Développer des formations via les fablab : Technistub (4 formations)

2.2.6.3 Développer des formations disruptives UHA 4.0, Epitech, Ecole 42...

2.3 AFFIRMER L'AGGLOMERATION COMME UN TERRITOIRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE FORMATION

2.3.1 SOUTENIR L'UHA DANS SES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES ET D'ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES EN RELATION

AVEC LA STRATÉGIE D'INNOVATION DE m2A

2.3.1.1 Favoriser le développement des programmes de recherche dans les secteurs clés de l'agglomération : matériaux, numérique, IDF, mobilités, énergie - Projets CPER en cours et à venir: Matériaux S3, Vertige, Neige S, GENI

2.3.2 PARTICIPER AUX INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DE L'UHA POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU CAMPUS. DÉVELOPPER UN CAMPUS TRINATIONAL INNOVANT DANS SES LIEUX D'APPRENTISSAGE, VITRINE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE ET ANCRÉ DANS SON BASSIN D'EMPLOI

2.3.2.1 Participer financièrement à l'investissement immobilier de l'UHA (CPER 2021/2027)

2.3.3 CRÉER UNE STRATEGIE PARTAGÉE DE DÉVELOPPEMENT SUPERIEUR ET DE LA FORMATION AVEC LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE QUI CONJUGUE LES THÉMATIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

2.3.3.1 Coconstruire des projets nationaux européens et accompagner la stratégie de lobbying commun et de communication commune

2.3.4 DÉVELOPPER DES FORMATIONS EN ADÉQUATION AVEC NOTRE TERRITOIRE

2.3.4.1 Développer des formations médicales

2.3.4.2 Développer des BUT (bachelors universitaires de technologie) pour accélérer l'insertion professionnelle

2.3.5 ÉTENDRE LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

2.3.5.1 Assurer un partenariat dans le cadre de réseaux interuniversitaires : EUCOR, SRESRI, Troyes

2.4 ADAPTER NOTRE URBANISME AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET AUX NOUVELLES NÉCESSITES ALIMENTAIRES

2.4.1 ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

2.4.1.1 Assurer la mise en œuvre et le suivi du SCoT

2.4.2 METTRE EN ŒUVRE LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

2.4.2.1 Gérer les évolutions des PLU communaux

2.4.2.2 Préparer et élaborer le PLUi

2.4.3 METTRE EN ŒUVRE LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

2.4.3.1 Finaliser la procédure d'élaboration du RLPi

2.5 DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ TERRITORIALE 2.5.1 « FAIRE DU TERRITOIRE UN PÔLE MUSÉAL MAJEUR »

2.5.1.1 Mutualiser les moyens pour renforcer les missions de « conservation » pour les musées communautaires

2.5.1.2 Réaliser les études stratégiques globales pour le développement culturel et touristique des musées d'intérêt communautaire

2.5.1.3 Réaliser les études spécifiques pour certains musées (modèle économique, gouvernance...)

2.5.1.4 Conforter le projet de développement de la zone touristique nord : Ecomusée, Carreau Rodolphe, Parc du Petit Prince

2.5.2 AMÉLIORER LES HÉBERGEMENTS : CAMPING DE L'ILL, AUBERGE DE JEUNESSE, RELATIONS AVEC LES HÔTELIERS

2.5.2.1 Poursuivre la modernisation du Camping de l'ill

2.5.2.2 Élaborer une étude sur un nouveau projet à l'Auberge de Jeunesse

2.5.3 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET LES CONGRÈS DU TERRITOIRE

2.5.3.1 Mettre en œuvre le plan d'action de l'Office de Tourisme et des Congrès

2.5.3.2 Renforcer le dynamisme de promotion du territoire, en lien avec l'Agence d'Attractivité

2.5.3.3 Structurer le tourisme d'Affaires au niveau de l'Agence d'Attractivité / Bureau des Congrès

2.5.3.4 Participer à la réalisation de l'échangeur de la Mertzau

2.5.3.5 Assurer le suivi des travaux d'extension du Parc Expo

2.5.4 PORTER UN PROJET PARTENARIAL DE VISIBILITÉ DU SUD ALSACE À L'OCCASION DU LANDESGARTENSCHAU

2.5.4.1 Soutenir les grands événements du territoire

2.5.5 CRÉER UNE CELLULE D'ACCUEIL ET DE MAINTIEN DES NOUVEAUX TALENTS

2.5.5.1 Mettre en place une stratégie d'accueil des nouveaux arrivants (organisation partenariale, prospections clients, marketing/outils communication...)

2.5.6 CRÉER LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

2.5.6.1 Définir le positionnement et les axes de développement touristique

2.5.6.2 Réaliser le document cadre / définition des cibles et d'un plan d'actions

2.5.7 CRÉER UNE AGENCE D'ATTRACTIVITÉ

2.5.7.1 Animer et coordonner l'écosystème de l'attractivité

2.5.7.2 Fusionner les structures liées à l'attractivité touristique (OTC / MMSA)

2.5.7.3 Optimiser et unifier la stratégie de marketing territorial

2.5.7.4 Organiser un pool d'accueil type guichet unique à destination de tous les « acteurs » du territoire

2.5.7.5 Renforcer l'implantation de tournages de cinéma sur le territoire et poursuivre la démarche « Mulhouse Alsace Attractiv' »

2.6 ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE ET RENFORCER LES OFFRES

2.6.1 AUGMENTER LA NOTORIÉTÉ ET LA FRÉQUENTATION DU PARC ZOOLOGIQUE ET BOTANIQUE

2.6.1.1 Finaliser le projet de construction de la clinique vétérinaire

2.6.1.2 Rénover les nouveaux espaces (Malgache et volière)

2.6.1.3 Mobiliser des financements privés pour rénover le chalet pédagogique

2.6.1.4 Développer une démarche offensive de développement commercial

2.6.1.5 Réaliser et promouvoir la zone Afrique

2.6.2 RENFORCER LA POSITION DE MULHOUSE TERRE DE CINÉMA ET D'ACCUEIL DE TOURNAGES

2.6.2.1 Consolider le fonds de soutien aux productions

2.6.2.2 Accélérer la position pionnière de Mulhouse comme terre de tournages éco-responsables

2.6.2.3 Favoriser l'implantation sur le territoire de sous-traitants et fournisseurs professionnels

2.6.2.4 Travailler à l'émergence d'une filière de formation en adéquation avec les attentes des équipes de tournage

2.7 SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET L'EXCELLENCE SPORTIVE

2.7.1 ASSEOIR m2A COMME UNE DESTINATION DE PRÉPARATION POUR LES ÉQUIPES SPORTIVES DE HAUT NIVEAU, EN S'APPUYANT SUR LE RÉFÉRENCIEMENT DU TERRITOIRE COMME CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX (CPJ)

2.7.1.1 Mettre en place une stratégie de communication et d'intelligence sportive adaptée pour attirer les fédérations nationales et internationales

2.7.1.2 Développer des actions pour impliquer les habitants du territoire à la dynamique olympique « Paris 2024 »

2.7.2 SOUTENIR, INCITER ET FACILITER LES PRATIQUES SPORTIVES ADAPTÉES A CHACUN

2.7.2.1 Communiquer sur les activités de l'Institut Médico-Sportif Sud Alsace (IMSSA) en faveur d'une pratique encadrée dans le respect de l'intégrité physique

2.7.2.2 Orienter les différents publics vers une activité adaptée (séniors, enfants, loisirs, bien-être...)

2.7.2.3 Optimiser la mise à disposition des équipements par une offre complémentaire et diversifiée sur le territoire

2.7.3 PROCÉDER À UNE RADIOGRAPHIE DU SPORT SUR LE TERRITOIRE DE m2A

2.7.3.1 Identifier les potentialités du territoire (clubs, équipes, expertises)

2.7.3.2 Impulser une démarche de benchmarking sur les EPCI de même taille

2.7.4 ARRÊTER UNE VISION DE L'EXCELLENCE SPORTIVE SUR LE TERRITOIRE

2.7.4.1 Définir des critères objectivés (clubs, sports collectifs, individuels, équipements, ...)

2.7.4.2 Créer un organe de pilotage de l'excellence et de la performance sportive

2.7.5 RENFORCER LE SAVOIR-NAGER ET LES ANIMATIONS AQUATIQUES

2.7.5.1 Améliorer, accentuer et coordonner l'offre de service des écoles de natation proposées par m2A et les associations

2.7.5.2 Augmenter le volume horaire d'enseignement pour les élémentaires et développer l'aisance aquatique pour les maternelles en lien avec l'Éducation nationale

2.7.5.3 Accroître l'offre des animations aquatiques à destination des adultes



m2A, terre de cinéma avec l'accueil de tournages sur notre territoire

Ambition 3

Un territoire solidaire au service de tous ses habitants

3.1 CONFORTER LES SERVICES À LA POPULATION EN SYNERGIE AVEC LES COMMUNES

3.1.1 CONFORTER L'OFFRE « PETITE ENFANCE »

- 3.1.1.1 Proposer des solutions d'accueil de qualité aux familles en confortant l'offre d'accueil existante
- 3.1.1.2 Développer les actions éducatives dans les sites (artistiques, sportives, citoyennes ...)
- 3.1.1.3 Promouvoir une restauration collective de qualité pronant l'éducation au goût

3.1.2 CONFORTER L'OFFRE « PÉRISCOLAIRE »

- 3.1.2.1 Proposer des solutions d'accueil de qualité aux familles en confortant l'offre d'accueil existante
- 3.1.2.2 Développer les actions éducatives dans les sites (artistiques, sportives, citoyennes ...)
- 3.1.2.3 Promouvoir une restauration collective de qualité pronant l'éducation au goût
- 3.1.2.4 Asseoir la politique tarifaire

3.1.3 RENFORCER L'ÉDUCATION A LA CITOYENNETÉ

- 3.1.3.1 Renforcer l'éducation citoyenne des enfants et des dispositifs de prévention dans les collèges de m2A

3.1.4 SOUTENIR LA PARENTALITÉ

- 3.1.4.1 Faire de la Maison des Parents un levier du soutien à la parentalité notamment dans le cadre de l'Aventure citoyenne

3.1.5 DIVERSIFIER LES OFFRES DU BIBLIOBUS

- 3.1.5.1 Embarquer des intervenants artistiques (conteurs, illustrateurs...) sur les tournées

3.1.6 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS AÎNES DANS LEURS LIEUX DE VIE

- 3.1.6.1 Favoriser le portage de repas, encourager le développement d'actions d'animation à destination du public en perte d'autonomie et soutenir l'innovation au service des seniors du territoire : contractualisation avec APAMAD
- 3.1.6.2 Encourager le partage d'expérience, apporter un appui technique et favoriser la montée en expertise des communes : animation du groupe des élus communaux délégués aux personnes âgées
- 3.1.6.3 Favoriser l'accès des seniors aux loisirs, à la culture et au sport : développement du dispositif communautaire de la carte PassTemps Senior m2A

3.1.7 ACCOMPAGNER LES POLITIQUES DE HANDICAP ET D'INSERTION

- 3.1.7.1 Développer l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes en insertion, en lien avec la CEA, collectivité compétente

3.1.8 ÉLABORER LA NOUVELLE STSPD DE m2A

- 3.1.8.1 Réaliser un bilan de la STSPD 2017-2020
- 3.1.8.2 Rédiger un diagnostic territorial de sécurité sur la base des statistiques de la délinquance et de l'analyse des faits enregistrés par les partenaires institutionnels, associatifs et autres organismes
- 3.1.8.3 Mettre à jour le plan d'action
- 3.1.8.4 Développer des actions d'accompagnement des communes dans le domaine de la prévention et de la sécurité

3.1.9 FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS POUR LES HABITANTS DE m2A

- 3.1.9.1 Valoriser les services de la maison de la justice et du droit, en lien avec les structures spécialisées

3.2 GARANTIR UNE QUALITÉ DE VIE POUR UNE ÉQUITÉ TERRITORIALE

3.2.1 PARTICIPER AUX ACTIONS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- 3.2.1.1 Organiser des actions de prévention et de sécurité routière pour sensibiliser les usagers de la route

3.2.2 PARTICIPER AUX ACTIONS DE PRÉVENTIONS DES ADDICTIONS

- 3.2.2.1 Animer et suivre l'action de prévention des risques alcool pour les jeunes de 12 à 18 ans. (cocktail sans alcool)

3.3 « DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENT ÉQUILIBRÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE »

3.3.1 ASSURER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

- 3.3.1.1 Assurer la production de logement locatif social
- 3.3.1.2 Veiller à une production équilibrée sur le territoire, en lien avec les communes et les bailleurs sociaux
- 3.3.1.3 Mobiliser l'EPF

3.3.2 ACCROÎTRE LA QUALITÉ DU PARC EXISTANT

- 3.3.2.1 Accélérer la rénovation énergétique du parc privé et social
- 3.3.2.2 Accompagner le redressement des copropriétés en difficulté (Plans de sauvegarde / OPAH)
- 3.3.2.3 Éradiquer l'habitat indigne (Permis de louer / Déclaration de louer)
- 3.3.2.4 Assurer la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

3.3.3 DÉVELOPPER LE RENOUVELLEMENT URBAIN

- 3.3.3.1 Conduire le process de renouvellement urbain à l'échelle de l'agglomération
- 3.3.3.2 Veiller à la reconstitution du parc démoli (ensemble des bailleurs)
- 3.3.3.3 Soutenir m2A Habitat à reconstituer son parc après démolition

3.4 « RENOVER, RÉHABILITER ET CONCEVOIR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS PUBLICS DE HAUTE QUALITÉ »

3.4.1 ORGANISER ET OPTIMISER LE PATRIMOINE

3.4.1.1 Construire un système de gestion patrimonial global, harmonisé qui reflète la réalité de l'état de santé, sécuritaire et fonctionnel du patrimoine.

3.4.1.2 Définir un plan de maintenance annuel des investissements avec recensement des actions à prioriser et à mener

3.4.2 DÉFINIR ET CHOISIR LES OBJECTIFS PRIORITAIRES ET RÉGLEMENTAIRES POUR CONDUIRE LES ACTIONS À PORTER VIA UNE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT MAINTENANCE AMBITIEUSE

3.4.2.1 Améliorer la qualité d'usage des équipements, assurer la continuité de service et la disponibilité opérationnelle

3.4.2.2 Actualiser, gérer, adapter la gestion patrimoniale par une évaluation et une appréciation construite au regard des capacités de la collectivité (moyens humains et financiers)

3.4.2.3 Organiser et déployer un plan d'investissement visant à réduire de 40% les consommations énergétiques des bâtiments pour 2030 (1^{re} étape du décret tertiaire)

3.4.3 Impulser l'excellence et la performance sportive dans nos équipements

3.4.3.1 Favoriser l'accueil d'événements sportifs nationaux voire internationaux et de stages de préparation en association avec le mouvement sportif local

3.4.4 CONCRÉTISER LE PLAN PISCINES

3.4.4.1 Réorienter le plan piscine et engager une première phase

3.4.4.2 Arrêter un calendrier opérationnel de démarrage des opérations



m2A, un éventail d'équipements sportifs de haute qualité

Ambition 4

Un territoire d'équilibre
et de coopération

4.1 FÉDÉRER LES ACTEURS LOCAUX AU SEIN D'UNE MAISON DE TERRITOIRE

4.1.1 FAIRE DE LA MAISON DU TERRITOIRE UN LIEU DE TRAVAIL COLLABORATIF, DE CO-CONSTRUCTION, D'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET DE VIE

4.1.1.1 S'appuyer sur le Labo pour la mise en place dans la Maison du Territoire

4.2 CONFORTER ET ÉTENDRE UN SERVICE D'APPUI AUX COMMUNES

4.2.1 PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES COMMUNS

4.2.1.1 Développer l'entraide et les coopérations entre communes (prêt de matériel, mise à disposition de personnel, veille juridique vers les communes, groupement de commandes)

4.2.1.2 Développer les rencontres métiers pour mettre en place des réseaux d'entraide entre professionnels

4.2.1.3 Développer les formations des personnels communaux au sein de l'agglomération (maison du Territoire) et créer une bourse à l'emploi propre à l'agglomération pour favoriser la mobilité

4.2.1.4 Mettre en place un service commun des archives au sein de la Maison du Territoire

4.2.2 SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LE PROCESSUS DE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

4.2.2.1 Créer un fonds d'investissement : Fonds Climat nouvelle donne environnementale

4.3 DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS

4.3.1 ORGANISER LES ASSISES TRANSFRONTALIÈRES

4.3.1.1 Permettre la rencontre d'élus du territoire franco-germano-suisse et d'experts des territoires frontaliers en organisant un forum d'échanges thématiques en lien avec l'avenir de la région métropolitaine du Rhin Supérieur

4.3.2 CONFORTER LE PARTENARIAT CAMPUS EUROPÉEN EUCOR

4.3.2.1 Participer au déploiement du Campus européen EUCOR

4.3.3 CONFORTER LES RELATIONS AVEC LES CHAMBRES DE COMMERCE (CHAMBRES CONSULAIRES) ALLEMANDES ET SUISSES

4.3.3.1 Développer des synergies entre les chambres consulaires des trois pays

4.3.4 PARTICIPER À LA LANDESGARTENSCHAU

4.3.4.1 Renforcer l'attractivité du territoire

4.3.4.2 Développer des relations de voisinage entre les acteurs de la société civile

4.3.5 OBTENIR DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

4.3.5.1 Optimiser la recherche et la perception de financements extérieurs dans le cadre des différents dispositifs existants

4.3.5.2 Optimiser la gestion des fonds européens et intensifier la veille sur les appels à projets

4.3.5.3 Mettre en œuvre et assurer le suivi d'une procédure centralisée des appels à projets

4.3.6 DÉVELOPPER LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

4.3.6.1 S'impliquer dans le fonctionnement de l'Eurodisrict

4.3.6.2 Assurer la promotion de l'apprentissage de la langue régionale et la promotion du patrimoine local

4.3.6.3 Contribuer à l'action des Infobest Palmrain et Vögelgrun consistant à offrir une aide gratuite de proximité sur les questions transfrontalières des habitants du territoire en lien avec leur vie quotidienne

4.3.7 ÉTENDRE ET CONFORTER LES PARTENARIATS AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS

4.3.7.1 Développer encore les partenariats avec les intercommunalités d'Alsace (rencontres avec les présidents des établissements publics de coopération intercommunale - EPCI du Sud Alsace, Pôle métropolitain d'Alsace...)

4.4 FAIRE ÉVOLUER NOS MODES DE FONCTIONNEMENT POUR DÉPLOYER LE PROJET DE TERRITOIRE

4.4.1 REMETTRE LE CITOYEN AU CŒUR DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION

4.4.1.1 Développer une culture de la concertation : pour chaque projet systématiser la question de la participation citoyenne (saisine du CDD, mise en place d'un conseil participatif ad hoc, etc) et prévoir un retour vers les contributeurs (valorisation de la participation, communication, etc)

4.4.1.2 Généraliser la Journée citoyenne à l'ensemble des communes qui le souhaitent et les accompagner dans la démarche

4.4.1.3 Mettre en place une saisine citoyenne du conseil de développement

4.4.1.4 Amplifier la mise en place des débats publics (forum, table ronde) et intensifier l'usage des outils numériques (questionnaire en ligne, évaluation)

4.4.2 FORMER POUR ACQUÉRIR UNE CULTURE NUMÉRIQUE COMMUNE

4.4.2.1 Mettre en place une formation pour les outils clés à destination des nouveaux arrivants

4.4.2.2 Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation pour développer la culture et les compétences numériques des managers, des élus et de tous les utilisateurs du système d'information

4.4.2.3 Mettre en place des actions visant à réduire la fracture numérique des agents

4.4.2.4 Mettre en place des actions de formation pour une maîtrise homogène des outils bureautiques pour les assistantes de direction

4.4.2.5 Mettre en place des formations aux outils numériques pour mieux appréhender le travail à distance

4.4.2.6 Mettre en place des parcours de formation numérique pour la médiation numérique pour les agents en lien avec les usagers en fracture numérique

4.4.3 DÉVELOPPER DES OUTILS ET MÉTHODES DE TRAVAIL COMMUNS ET TRANSVERSAUX

4.4.3.1 Mettre en place des outils d'aide à la décision et de gestion :

- domaine recettes / dépenses ;
- domaine RH.

4.4.3.2 Apporter un appui méthodologique aux élus communautaires et à la direction générale pour la formalisation et suivi du Projet de Territoire 2020-2030

4.4.3.3 Piloter les missions d'organisation

4.4.4 DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DE MANAGEMENT

4.4.4.1 Organiser des « temps forts » : conf/cadres, conférences / débats...

4.4.4.2 Mettre en œuvre des actions de formations spécifiques déclinées pour l'ensemble des managers : ex formation à l'entretien professionnel annuel

4.4.4.3 Organiser des temps d'échanges et de co-développement : formations, ateliers thématiques, ateliers de co-développement, petits-déjeuners,

4.4.4.4 Mettre en place une école de management

4.4.5 DÉVELOPPER UNE COMMUNICATION INTERNE FÉDÉRATRICE, AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

4.4.5.1 Favoriser les échanges entre agents et leur implication grâce à des actions transversales fédératrices, en y associant les élus

4.4.5.2 Valoriser et faire connaître les compétences et talents de chacun

4.4.5.3 Moderniser et adapter les outils de communication interne pour rendre plus accessible et agile l'information à tous les agents, et accompagner le déploiement de la culture numérique interne

4.4.5.4 Diffuser et animer les bonnes pratiques de travail, en soutien aux services pilotes (gestion des emails, des réunions, éco-gestes, culture numérique, mobilité interne, accueil nouveaux embauchés, communication aux managers...)

4.4.6 DÉVELOPPER UNE CULTURE « DESIGN DE SERVICES ET INNOVATION » CENTRÉE SUR LES USAGERS ET LES SERVICES DE DEMAIN

4.4.6.1 Accompagner les services sur leurs projets, de façon ponctuelle ou tout au long du projet sur sollicitation.

4.4.6.2 Favoriser le développement de cette culture dans l'aménagement de la Maison du Territoire (design d'espace : usages et fonctionnalités)

4.4.7 OPTIMISER LA GESTION DU COURRIER VIA LA NUMÉRISATION

4.4.7.1 Développer le logiciel ELISE

4.5 ACCELERER LA DIGITALISATION DES SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

4.5.1 DEVELOPPER LA PLATEFORME E-SERVICES POUR PROPOSER UN BOUQUET DE SERVICES EN LIGNE

4.5.1.1 Intégrer les nouveaux services sur la plateforme territoriale : élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pluriannuel

4.5.2 DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

4.5.2.1 Créer un Plan de Corps de Rues Simplifiés (PCRS)

4.6 ÉLABORER LE PACTE FISCAL ET FINANCIER EN LIEN AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

4.6.1 RÉALISER UN DIAGNOSTIC FINANCIER ET FISCAL

4.6.1.1 Disposer d'une cartographie financière dynamique et analytique du territoire qui fasse consensus.

4.6.1.2 Mener une réflexion pour la mise en place d'un dispositif de fonds de concours

4.7 SE DONNER LES MOYENS DE NOS AMBITIONS PAR UN BUDGET ÉLABORE AU SERVICE DE NOTRE INVESTISSEMENT

4.7.1 MAINTENIR LA CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT EN DEÇÀ DE 12 ANS

4.7.1.1 Examiner le niveau de rigidité des charges et les leviers d'actions

4.7.1.2 Dégager des pistes d'économies et de revalorisation tarifaire

4.7.1.3 Identifier les leviers disponibles en matière de fiscalité

4.7.1.4 Calibrer le Plan Pluriannuel d'Investissement

4.8 Faire vivre notre pacte de gouvernance

VISION 2030
PROJET DE TERRITOIRE
m2A



39 COMMUNES • 280 000 HABITANTS

Baldersheim • Bantzenheim • Battenheim • Berrwiller • Bollwiller • Bruebach
Brunstatt-Didenheim • Chalampé • Dietwiller • Eschentzwiller • Feldkirch
Flaxlanden • Galfingue • Habsheim • Heimsbrunn • Hombourg • Illzach
Kingersheim • Lutterbach • Morschwiller-le-Bas • Mulhouse • Niffer
Ottmarsheim • Petit-Landau • Pfastatt • Pulversheim • Reiningue • Richwiller
Riedisheim • Rixheim • Ruelisheim • Sausheim • Staffelfelden • Steinbrunn-le-Bas
Ungersheim • Wittelsheim • Wittenheim • Zillisheim • Zimmersheim